

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 258

Vendredi 10 août 1979

24 pages 25¢

Tél.: PUBLICITE 545-4474 REDACTION 545-4480 ABONNEMENT 545-4664 ANNONCES CLASSEES 545-4895

Jusqu'en novembre

Lévesque retarde les élections partielles

par Donald Charette

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque a annoncé hier que les élections partielles dans les comtés de Beauce-Sud, Prévost et Maisonneuve n'auront pas lieu avant la première quinzaine de novembre.

Il a expliqué au cours d'une rencontre avec la presse que des technicalités de la Loi électorale, particulièrement en ce qui concerne le recensement des électeurs, empêche le gouvernement de respecter son engagement et le force à les reporter.

Alors qu'il était interrogé en Chambre par le chef de l'Opposition officielle, M. Claude Ryan, avant l'ajournement de l'Assemblée nationale, le premier ministre avait affirmé que les élections complémentaires se dérouleraient avant la fin du mois de septembre.

M. Lévesque a souligné qu'il songeait à la date du 24 septembre mais que le président des élections, M. Pierre-F. Côté, lui a fait savoir à son retour de vacances, la semaine dernière, qu'il existe un "pépin de taille".

En effet, la Loi électorale stipule qu'il ne peut y avoir d'élections au moment où se déroule le recensement annuel des électeurs, qui se fait cette année entre le 17 septembre et le 3 novembre. Il serait toujours possible alors de tenir ce scrutin après le 17, mais il n'y aurait pas alors de seconde révision de la liste des électeurs si bien que l'on devrait recourir aux listes préparées au mois d'octobre 1978.

Une lettre du président des élections, déposée hier par le premier ministre, signale qu'il existe une "impossibilité juridique" et que l'interprétation générale de la loi veut qu'il n'y ait pas de scrutin durant un recensement.

De plus, de faire valoir M. Lévesque, une élection en septembre priverait certains électeurs de leur droit de vote puisque la date limite pour une demande de révision serait alors le 1er septembre, au moment où le nombre de citoyens sont encore en vacances.

Fragiles

Le premier ministre québécois a soutenu hier que ça ne faisait nullement l'affaire du gouvernement de retarder ces élections.

"Nous étions fragiles juridiquement, il est sûr que ça ne fait pas mon affaire puisque ça décoince notre programme, avec la rentrée parlementaire, le référendum qui s'en vient, d'autant plus que l'opposition sera plus libre tandis que nous vous serons collés à nos sièges au Parlement".

Selon lui, seules les anomalies de la Loi électorale actuelle peuvent expliquer la décision du gouvernement puisqu'il n'en tirera aucun avantage.

Il a admis que ce répit de quelques semaines peut favoriser le Parti québécois dans une circonscription mais que cela leur compliquait l'existence dans une autre, qu'il s'est refusé évidemment à identifier.

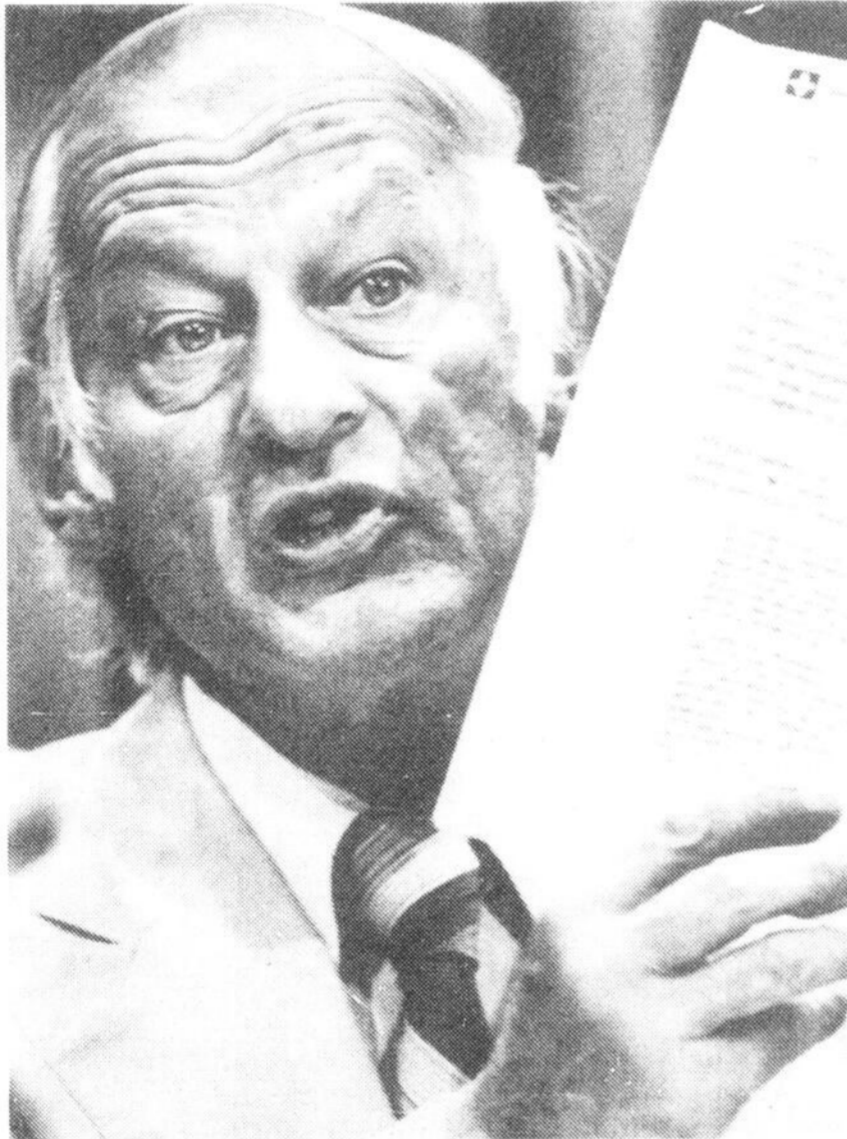
La décision du gouvernement de reporter les élections complémentaires dans trois comtés constitue, selon le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, un aveu d'impuissance et d'opportunisme et camoufle mal la peur qu'éprouve ce dernier à affronter l'électorat.

M. Ryan mentionne en effet dans un communiqué qu'il a fait parvenir à la presse hier soir que M. René Lévesque tente de gagner du temps parce que les libéraux ont trouvé d'excellents candidats dans Beauce-Sud et Prévost.

Le leader libéral rejette en outre le motif invoqué par le premier ministre pour reporter ce scrutin, soit la tenue en même temps du recensement des électeurs, puisque les élections auraient pu être déclenchées avant le 17 septembre.

"Oubien M. Lévesque connaissait cette disposition de la Loi électorale et il a fait preuve alors d'un cynisme dégoûtant en prenant l'engagement de tenir ces élections en septembre, ou bien il ignorait cette disposition et il a fait preuve d'irresponsabilité en ne vérifiant pas ce que disait la loi", peut-on lire dans le communiqué.

Autre texte en page A 7



ELECTIONS RETARDEES — Le premier ministre René Lévesque annonce que les élections partielles sont retardées en novembre et montre la lettre du président des élections indiquant que des élections plus hâtives seraient illégales.

(Photolaser PC)



PRESIDENT CONFIANT — Le succès du festival aéronautique, c'est de regrouper des adeptes, et d'en faire de nouveaux. C'est pourquoi ce festival en est un de participation. Et s'il n'en tient qu'au président actuel, M. Michel Côté, les gens vont prendre l'air de plus en plus dans la région.

(Photo Réal Tremblay)

Festival aéronautique

Un 3e envol

ALMA (SC) — C'était l'envol de la troisième édition du Festival de l'aéronautique d'Alma, hier soir. Et l'opération financièrement semble aller bon train, le cocktail-bénéfice ayant connu un succès satisfaisant pour les organisateurs. Le succès avait d'ailleurs été préparé par la nomination de M. Laval Fortin au titre de président d'honneur de l'événement. Plusieurs personnalités d'Alma et de la région avaient décidé de rendre hommage au président, et à l'événement qu'il préside cette année.

Aujourd'hui, ça devient plus actif, et plus populaire. D'abord, cette visite du ministre québécois des Transports, M. Lucien Lessard, conférencier à un dîner spécial de la caisse d'entraide économique. Puis, en après-midi, inauguration du Musée de l'aéronautique, avec comme objet-vedette

cette réplique de l'Emerillon, le premier appareil canadien à avoir été conçu, fabriqué et piloté par un citoyen du pays, nul autre que Rodolphe Page.

Il faut évidemment s'attendre à une affluence grandissante sur les terrains de l'aéroport, où des spectacles variés et nombreux s'ajoutent en fin de semaine aux démonstrations statiques et aux kiosques d'information qui sont aménagés sur place pour les visiteurs.

Les promoteurs déclarent, par la bouche de leur président actuel, M. Michel Côté: "Après trois ans, le Festival aéronautique d'Alma se rapproche de plus en plus des objectifs fixés: développer ce moyen de transport; faire la promotion de l'industrie et du commerce aéronautiques; et donner l'occasion aux transporteurs de se faire connaître."



VENDREDI, LE 10 AOUT 1979
JOURNÉE DE LA FAMILLE

- 10h00 Déjeuner des ventres bleus sur la Place.
- 11h00 Troupe de clowns "La Barlingue".
- 12h00 Dîner sur la Place.
- 13h00 Journée des enfants au Cirque.
- 14h00 Spectacle de marionnettes "L'arc-en-ciel".
- 15h00 Théâtre "Bonne Humeur": "En montant la rivière".
- 16h00 Concours de bleuets pour les parents et les enfants. Portage de boîtes de bleuets.
- 18h00 Souper sur la Place.
- 18h30 Encan des produits du bleuét.
- 19h00 Théâtre "Bonne Humeur": "En montant la rivière".
- 20h00 Troupe folklorique: "Les danseurs du Rocher de Québec".
- 21h00 Nouveaux talents: Sonia Asselin (17 ans) de Roberval.
- 22h00 Ouverture officielle du tournoi de balle-lente. Spectacle: Ti-Gus et Ti-Mousse.
- 23h00 Disco.

"viens prendre l'air."



FESTIVAL AÉRONAUTIQUE

ALMA

Vendredi, 10 août

- JOURNÉE DES HOMMES D'AFFAIRES
- Rencontre avec le milieu des affaires.
- Ouverture du Musée de l'aéronautique.
- Dîner des Caisses d'Entraide Économique avec comme conférenciers: Lucien Lessard, ministre des Transports et M. Maurice Lalonde des Avions Robin.
- Démonstration statique et en vol par Innotech Aviation et Richel Air.
- Arrivée des participants.

sports

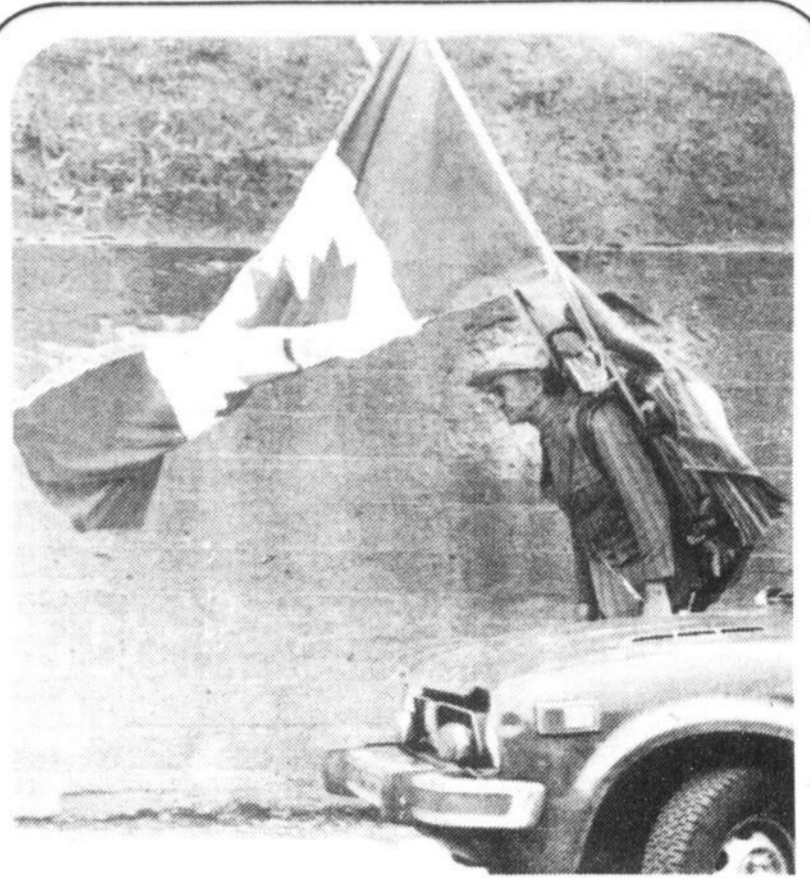
Descente des Expos

Le ballon des Expos se dégonfle lentement mais sûrement. Hier, ils ont subi un troisième revers de suite à Philadelphie, s'inclinant 6-4.

En page B 1

sommaire

- Annonces classées B 10
- Bandes dessinées B 9
- Bourse A 9
- Bridge B 9
- Cinéma A 10
- Décès B 11
- Finances A 8
- Horoscope B 9
- Mots croisés B 9
- Mot mystère B 9
- Patron B 10
- Sports B 1
- Télé A 10



L'évangéliste

On ne s'étonne plus de voir Roland Rousseau effectuer à pied la distance séparant les principales villes du Saguenay. Se mortifiant pour la méchanceté croissante, du genre humain, cet homme, qui se dit le messager de Dieu, harangue régulièrement les jeunes, près des terrains de jeux, et leurs aînés, à la sortie des églises. Il a aussi l'habitude de faire du porte-à-porte pour convier les gens à prier. Mais le fait surprenant, hier, c'était de voir l'évangéliste Rousseau se promener à Arvida et à Chicoutimi en portant un havresac surplombé de deux énormes drappeaux, l'unifolié du Canada, et le fleurdelisé du Québec. Il ne connaît pas tous les secrets de Rex Humbard, mais Rousseau a quand même de bons trucs pour se faire remarquer.

Sur un récif



(Photolaser PC)

POSITION PRECAIRE — Des camions-remorques et d'autres véhicules commerciaux s'empilent sur le pont d'un traversier de la Colombie canadienne. Le navire s'est échoué sur des récifs et tangué dangereusement alors que la marée baisse.

En page A 12

Le 1er septembre

Nouvelle hausse du prix du lait

QUEBEC (PC) — A compter du premier septembre, les consommateurs québécois devront déboursier quatre cents de plus pour se procurer un litre de lait homogénéisé.

La Régie des marchés agricoles a annoncé, jeudi, qu'elle se rendait ainsi partiellement aux requêtes

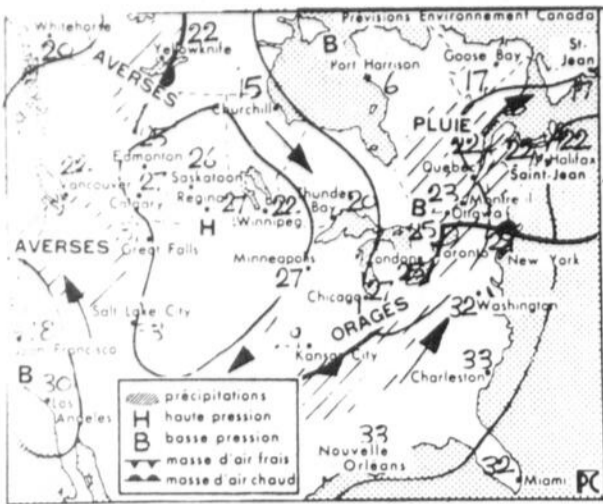
des producteurs et des distributeurs. Ce faisant, elle rejetait les demandes des représentants des consommateurs et de la CSN qui réclamaient un gel des prix.

L'augmentation accordée sera répartie entre les producteurs, les laiteries et les autres intervenants du domaine de la distribution.

La direction du Canadien repêche Carbonneau

En page B 1

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de vendredi et aperçu pour samedi.

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau, Lièvre: nuageux et pluvieux, orages isolés, max. 15. Samedi: dégagement partiel.

Laurentides, Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux, pluie et possibilité d'orage dans la soirée, max. 20. Samedi: dégagement partiel.

Québec, Estrie, Beauce, Rivière-du-Loup, Malbaie: ennuagement suivi de pluie et possibilité d'orage en soirée, max. 20. Samedi: averse en matinée puis dégagement partiel.

LAC-ST-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, parc des Laurentides: ennuagement suivi de pluie et possibilité d'orage en soirée, max. 18. Samedi: averse en matinée puis dégagement partiel.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Îles, Bas-Côte-Nord, Anticosti: ennuagement suivi de pluie et possibilité d'orage en soirée, max. 18. Samedi: peu de changement.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures en degrés centigrades relevées dans les principales villes de l'Amérique du nord:

	Min.	Max.
Vancouver	13	24
Jasper	5	26
Edmonton	8	19
Calgary	5	22
Saskatoon	11	20
Regina	13	20
Churchill	7	—
Wawa	3	19
North Bay	8	21
Sudbury	9	21
Windsor	17	25
London	9	25
Toronto	16	21
Kingston	10	22
Ottawa	11	22
Montréal	8	21
Québec	7	19

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 03h55 (3m.3cm) et basse à 10h10 (0cm). Elle sera à nouveau haute à 16h15 (2m.8cm) et basse à 22h20 (0cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 05h00 (6m.4cm) et basse à 11h25 (2cm). Elle sera à nouveau haute à 17h25 (5m.8cm) et basse à 23h40 (1cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 05h15 (5m.5cm) et basse à 12h35 (1cm). Elle sera à nouveau haute à 17h30 (5m.1cm) et basse à 00h45 (0cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY, LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Louis FAUCHER

Président directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Recteur en chef-éditeur-adjoint: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs 562-7929
St-Félicien et les environs 579-3832
Sans frais interurbains Abonnement et service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Chef de pupitre: Charles J. GALVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France Presse, Associated Press et Reuters et de CONIFA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213)

Julac doublera sa production

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — La compagnie Julac Inc., de Dolbeau agrandira son industrie pour un montant de \$1,206,400 alors que le MEER lui versera une subvention de l'ordre de \$146,400.

Selon M. Camille Côté, président-directeur général, cette expansion était devenue nécessaire pour suffire à la demande toujours croissante.

Au cours d'une conférence de presse tenue conjointement avec Promotion Industrielle de Dolbeau, M. Côté a indiqué qu'avec la réalisation de ce projet, le chiffre de ventes se situera à \$3,000,000 pour le prochain exercice financier. Présentement, l'on atteint environ \$1,500,000 de ventes et la production est

de 75,000 gallons. A court terme, on devrait atteindre 400,000 gallons et d'ici 4 ans pouvoir se rendre à 1 million de gallons.

Le président de Julac devait faire savoir que la compagnie produira l'automne prochain un vin sec blanc à base de raisins importés d'Italie alors qu'au printemps elle ajouterait un excellent vin sec rouge avec le même produit. M. Côté ajoutait que le vin de table (Village des Pères) ainsi qu'un autre vin apéritif avec du bleu, s'ajouteraient éventuellement à la production.

Concernant les exportations à l'extérieur du Québec, le directeur général a déclaré que c'était à l'étude, notamment pour les Etats-Unis, l'Ontario et le Japon mais que présentement Julac voulait es-

sayer de répondre à la demande dans la province. A cet effet, il a mentionné que le produit est distribué dans les magasins de la SAQ, les épiceries et détaillants de la province de Québec. Il en sera de même pour les autres vins qui seront produits.

"Si Julac peut s'agrandir, c'est que les actionnaires eux-mêmes croient en ce projet", a dit M. Côté. C'est ainsi qu'ils ont investi \$300,000 en capital-actions. D'ici quelques jours, la Caisse d'épargne économique devrait donner le feu vert pour du financement à long terme de l'ordre de \$470,000. De plus, les administrateurs ont vu leur marge bancaire à la Banque de Montréal passée de \$500,000 à \$1,500,000. Egalement, Julac a déposé un dossier

de prise en charge des intérêts auprès de la SDI de Québec alors que l'on travaille sur un programme de support d'une partie de la marge bancaire avec la Commission d'expansion des entreprises du gouvernement du Canada.

Ce projet comprend l'achat de la bâtisse de la Caisse d'épargne économique au montant de \$290,000 passant ainsi de 9,000 à 22,000 pieds carrés de plancher. L'équipement est de l'ordre de \$525,000. Le nombre de réservoirs sera de 53 comparativement à 17 augmentant ainsi la capacité de 100,000 à 325,000 gallons. Enfin, les travaux d'agrandissement seront de \$100,000 et plus de \$350,000 seront affectés pour le fonds de roulement.

Quant à la production dans la bleuëtière, M. Côté

a dit que ce ne sera pas une année extraordinaire et qu'il ne se cueillera que les tiers ou le quart de l'an dernier. Il a déclaré que d'ici peu on préparera un projet d'irrigation à soumettre au gouvernement afin de préserver les bleuëtières du froid et de la chaleur.

M. P.-A. Cantin

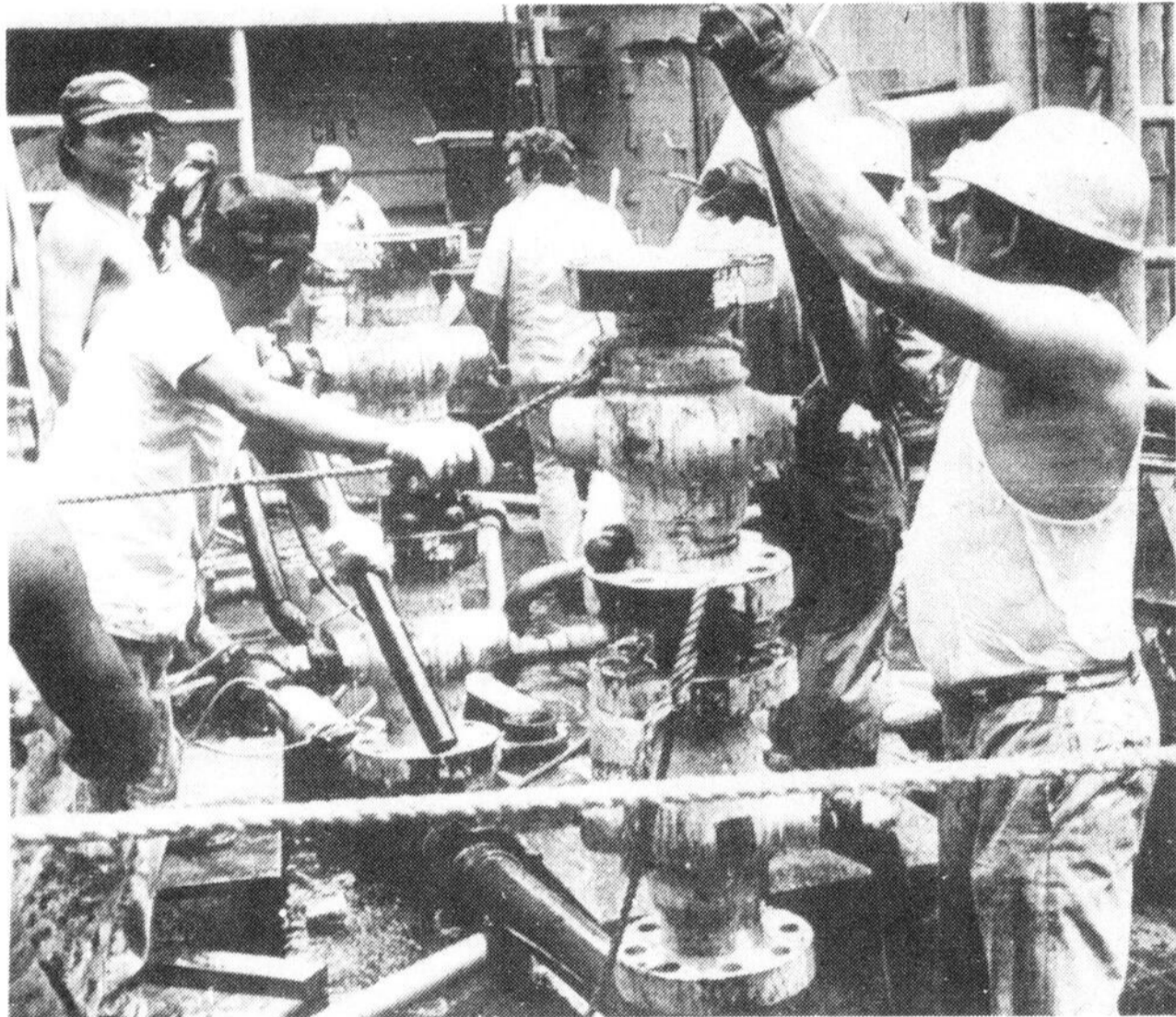
Le représentant du MEER M. Paul-André Cantin, a dit que la subvention de \$146,400 correspondait à 20% du coût immobilisé du projet Julac dont il a vanté les mérites des administrateurs et de ceux qui ont posé les gestes pour mettre cette industrie sur pied.

M. Cantin a dit qu'il ne fallait pas ménager les efforts pour que Julac puisse grandir et a souhaité vivement que les gens de la ré-

gion puissent la défendre et l'aider. "C'est notre entreprise régionale et il faut en être fiers, a-t-il dit".

Rappelant que le produit du bleuëtière doit affronter une forte compétition, le représentant du MEER a mentionné que cette entreprise était très capricieuse. Il a parlé de l'approvisionnement et a indiqué qu'il serait normal qu'elle puisse s'auto-suffire et ne pas être obligé d'importer du bleuëtière.

M. Cantin devait signaler que depuis l'ouverture du bureau du MEER il y a 14 mois, on avait traité 94 dossiers et versé pour \$5 millions de subventions créant ainsi quelque 1,000 emplois. Ceci est à part les trois ententes qui ont été signées avec la province concernant le tourisme, la forêt et les équipements publics.



PUITS A MAITRISER — Des employés à bord du navire L.-B. Meaders ancré au large des côtes de Mexico dans le golfe du Mexique tentent au moyen d'un équipement spécial de colmater la fuite de pétrole qui s'échappe

continuellement du puits Ixtoc I depuis déjà quelques jours et dont la nappe s'est étendue récemment jusqu'aux côtes américaines. (Photolaser AP)

Cas de "Banane" Bouchard

Rejet de l'appel de la Couronne

QUEBEC (MR) — Le tribunal d'appel, présidé par le juge Lajoie, a rejeté l'appel logé par la Couronne du

district de Chicoutimi, en ce qui concerne la sentence rendue contre Denis "Banane" Bouchard, de Jonquières.

La décision de la Cour d'appel de Québec a été communiquée, hier, sans autres commentaires, aux deux procureurs en présence dans le dossier, Me Laurent Bouchard pour la Couronne, et Me Louis-Charles Fournier en Défense.

Les trois juges de la Cour d'appel avaient entendu les procureurs mercredi, et leur délibéré n'aura donc duré que 24 heures, tout au plus.

Triste mort d'une adolescente

CHICOUTIMI (MR) — Une adolescente de Chicoutimi s'est suicidée, vers 20h00, hier, à Chicoutimi, après avoir prévenu son père de son geste.

Celui-ci se trouvait à l'extérieur de chez lui, et a reçu un appel téléphonique de sa fille quelques minutes avant qu'elle ne pose son geste irréparable. Celle-ci se trouvait alors à la résidence familiale, boulevard Sainte-Geneviève, dans le

secteur Nord.

Le malheureux homme prévenait immédiatement les policiers et accourait à son domicile, mais on ne pouvait plus que découvrir le corps inerte de l'adolescente de 17 ou 18 ans.

On ne possédait pas plus de détails, hier, sur l'affaire, et la Sûreté municipale de Chicoutimi poursuivait son enquête avec l'aide du Service d'identité judiciaire de la Sûreté du Québec.

Arrestation d'un cambrioleur osé

CHICOUTIMI (MR) — L'auteur du vol de quelque \$15,800 en argent et en chèques, perpétré la semaine dernière dans un établissement commercial de Chicoutimi, a été mis sous arrêts par les policiers de la Sûreté municipale de Chicoutimi.

Plus encore, une grande partie du butin a été retrouvée, sous diverses formes toutefois... Notamment sous la forme d'une automobile que le prévenu venait d'acquiescer pour la

somme de \$1,500; on a aussi mis la main sur \$6,700 de chèques et sur \$2,000 en argent.

Le prévenu est un récidiviste de 20 ans, de Chicoutimi, qui avait déjà œuvré pour le compte de la compagnie qu'il dévalisait finalement. Il y a exactement sept jours, il se camouflait dans les entrepôts de chez Saguenay Fruits, à Chicoutimi, et attendait que tout le personnel soit sorti pour faire main basse sur le magot.

Dès le lendemain du crime, la police le suspectait fortement, mais il aura fallu cinq jours pour le retrouver; il était finalement arrêté, en fin de soirée mercredi.

Hier, il comparait devant le juge Lucien Tremblay, de la Cour des sessions qui ajournait la cause à ce matin, pour enquête sur mise en liberté.

Le jeune homme avait mis la main sur 14 fusils de

faits divers

Histoire de famille

ROODEPOORT, Afrique du Sud (AP) — Susanna van Zyl, 20 ans, va devenir, vendredi, la mère de sa mère, en épousant son grand-père.

Elle va, en effet, se marier avec M. Silas van Aswegen, 62 ans, qui fut, pendant 26 ans, le mari de sa grand-mère. La mère de Susanna était la fille de la première femme de M. van Aswegen, qui était veuve lorsqu'elle l'épousa.

Réussite des sorciers

BENEVENTO, Italie (Reuter) — Des sorciers, auxquels des fermiers des environs de Naples avaient demandé de faire pleuvoir, ont proclamé l'efficacité de leurs invocations.

Il a plu abondamment jeudi matin, pour la première fois depuis six semaines, deux heures avant l'expiration du délai qu'ils s'étaient fixé.

Les sorciers ont été payés en nature: poulets, lapins, huile et farine.

Ils estiment que leur succès provient du sacrifice d'une chèvre et d'un corbeau et de l'invocation de "Alias, Silius, Trilius et Atanas, les esprits des quatre coins de la terre".

Séisme au Chili

SANTIAGO (Reuter) — Une forte secousse tellurique — de magnitude six sur l'échelle de Richter — a ébranlé le centre du Chili, jeudi.

Resentie à Valparaiso et dans d'autres villes du centre, elle a causé de la panique parmi les habitants. Mais on n'a signalé ni dégâts ni victimes.

Vol d'une relique

LOURDES (AFP) — Une relique de Bernadette Soubirous, un fragment d'os de la sainte conservé dans un reliquaire en cuivre, a disparu de la chapelle de l'hôpital de Lourdes.

Le vol de la relique, détenue dans le couvent où Bernadette décéda, il y a cent ans, a été découvert jeudi par les religieuses. Le larcin aurait été commis mercredi en fin d'après-midi.

Les enquêteurs retiennent l'hypothèse d'un acte commis par un illuminé, soucieux de se réserver le bénéfice spirituel de la relique de la sainte. Le reliquaire n'a en effet en lui-même aucune valeur marchande.

Noyade collective

KINSHASA (AP) — Plusieurs centaines de personnes se sont noyées dans une rivière du sud du Zaïre après avoir été surprises en train de rechercher illégalement des diamants, a annoncé, jeudi, un porte-parole du gouvernement.

Selon le porte-parole, 5,000 personnes ont été surprises par la police alors qu'elles étaient à la recherche des pierres précieuses le long de la rivière Mbuji-Mayi, à proximité de la ville du même nom, à un millier de kilomètres au sud-est de Kinshasa. Elles se seraient alors jetées dans la rivière et "plusieurs centaines" périrent.

Le porte-parole n'a pas indiqué quand cette noyade collective est survenue, mais a précisé que l'événement a provoqué dans la région des remous qui n'ont cessé qu'avec l'arrivée sur place, au début de la semaine, du président Mobutu Sese Seko en personne.

Demeure macabre

GAND, Belgique (AP) — Un vagabond retardé mental a avoué aux policiers avoir vécu en 1977 dans un caveau de famille qu'il avait aménagé en appartement, a annoncé, jeudi, la police belge.

L'étrange "appartement" a été découvert cette semaine par des ouvriers venus ouvrir le caveau du petit cimetière de Ledeburg, près de Gand, pour préparer une inhumation. Lorsque les ouvriers levèrent la dalle de marbre, ils eurent la surprise de découvrir que l'intérieur renfermait un lit et un poêle. Le lit avait été disposé sur un cerceuil. Il y avait également une machine à coudre, une cafetière et un rasoir électriques, des livres, des disques, un fusil et de la nourriture avariée.

Les policiers devaient vite interroger un certain Jules Roets, 47 ans, vagabond bien connu dans la région, qui avait été arrêté en 1977, et qui purge actuellement une peine de prison pour vol, tout en étant sous surveillance de psychiatres. Jules Roets a reconnu avoir aménagé et habité le caveau, mais on ignore pendant combien de temps.

DU NOUVEAU A JONQUIERE

JEAN-JACQUES DALLAIRE

CONTRACTEUR EN PEINTURE ET LETTRAGE



HOTEL-MOTEL PAUL-BAILLARGEON
Jonquière — Tél.: 542-4594



Vol d'armes vite résolu

ALMA (MR) — Les policiers de la Sûreté municipale d'Alma ont rapidement résolu un important vol d'armes à feu, tôt hier matin, en mettant sous arrêts un individu de 20 ans, de Saint-Nazaire, maintenant détenu jusqu'à l'enquête sur sa mise en liberté provisoire, fixée à lundi.

Le jeune homme avait mis la main sur 14 fusils de

différents calibres, cet arsenal étant évalué à quelque \$2,500. Pour ce faire, il s'était introduit dans les locaux de chez G.E. Ruelland et Fils, avenue du Pont sud, à Alma. Il avait d'ailleurs choisi la façon la plus difficile de le faire: percer à l'aide d'un pic, un trou dans un épais mur de béton!

C'était compter sans le

système d'alarme, qui amenait bientôt cinq voitures de police sur les lieux. Cerné, le malfaiteur choisissait de se rendre.

Hier, il comparait devant le juge André Gauthier, de la Cour des sessions, au Palais de justice d'Alma. Confiné entretemps aux cellules, il reviendra devant le tribunal lundi prochain.

Police d'Alma

Des relents de misogynie face à l'embauche d'une candidate

ALMA (SC) — Y aura-t-il une femme dans la police d'Alma? La question a suscité une discussion prolongée récemment pendant une assemblée publique du conseil municipal. Parce que si une femme devait être choisie pour combler les effectifs, il faudrait prévoir son arrivée dans la force de l'ordre, et il semble bien que cette éventualité nécessite des attentions particulières.

Ainsi, l'architecte qui prépare les plans et devis de la prochaine caserne de pompiers, où seront également situés les locaux de la sûreté municipale, devra prévoir des appartements réservés aux employés féminins, et cela comporte des frais supplémentaires, probablement.

Misogynes?

Les conseillers sont-ils misogynes, à l'exception de M. Mau-

rice Tremblay? Toujours est-il que ce dernier a soutenu en assemblée publique que ses confrères avaient rejeté son idée de faire préparer des plans d'appartements réservés aux employés féminins dans la prochaine caserne. Il a également affirmé qu'il s'était débattu pour faire reconnaître la nécessité de prévoir l'arrivée éventuelle de policiers de sexe féminin. Il poursuivait en déclarant qu'il était parfaitement satisfait de voir qu'on avait daigné publier une offre d'emploi mixte dans les journaux, demandant les services d'un candidat ou d'une candidate au poste de policier-pompier.

Evidemment, ses collègues ont tendrement rejeté cette accusation de misogynie, précisant qu'ils ne se souvenaient pas d'avoir été aussi farouchement opposés à des plans modifiés en fonction des femmes.

Quant à cette possibilité de

comblent le poste vacant avec une candidate, elle est d'autant plus logique que le Collège d'Alma forme des policiers de sexe féminin, et que des jeunes filles sont déjà prêtes, ou presque, à assumer cette tâche. Mais au département de la sûreté municipale, on songe aux difficultés mineures mais nombreuses qui ne manqueraient pas de surgir. Patrouille à deux, isolement de la femme seule au milieu d'une trentaine de gars, et cohabitation. Mais, on le sait maintenant, le conseil municipal est disposé à éviter ce problème de cohabitation, quand on mettra en chantier cette caserne, dont le coût doit approcher un million, et qu'on doit construire sur la rue Notre-Dame Ouest. "Au prix que coûtera la bâtisse, ça vaut la peine de tout prévoir dedans, note le conseiller Maurice Tremblay, défenseur du droit des femmes à postuler cet emploi."

Elections municipales

Une trentaine de personnes à la réunion d'information

JONQUIERE (CF) — Une trentaine de personnes, dont la plupart des conseillers municipaux de la ville, ont assisté hier, à Jonquière à la réunion d'information sur la nouvelle loi touchant les élections municipales et les dépenses en périodes électorales.

Le nombre relativement restreint de personnes qui s'y sont rendus peut être expliqué par la publicité plutôt discrète faite autour de l'événement et par la période de l'année qu'ont choisie les fonctionnaires pour accomplir leur tournée québécoise.

Ceux-ci ont d'ailleurs expliqué qu'ils voulaient surtout rencontrer les hauts fonctionnaires municipaux qui seront responsables de l'application de la loi. Les réunions publiques sont en quelque sorte des parrencontres.

Pendant une couple

d'heures, le public présent a néanmoins profité d'une somme appréciable de précieuses et intéressantes informations dont on pourra vérifier plus concrètement les incidences aux élections municipales jonquéroises, tout autant qu'almatoises, du début de novembre.

Zonage de Chicoutimi

Présentation prochaine du nouveau règlement

CHICOUTIMI (LG) — Le nouveau règlement de zonage de la ville de Chicoutimi, inspiré du plan directeur d'urbanisme conçu récemment par M. Robert Leblond, devrait être présenté à la table du conseil municipal lors de sa prochaine assemblée.

L'avis de présentation du règlement tant attendu a été déposé à la dernière séance par le président de la Commission d'urbanisme, le conseiller Claude Gaudreault, mais rien n'a transpiré des changements majeurs que contiendrait le nouveau règlement.

On sait qu'une des recommandations du plan directeur, à l'effet de ne permettre qu'au centre-ville, la construction d'édifices à bureaux, a soulevé de vives controverses particulièrement de la part des hommes d'affaires du secteur des centres commerciaux sur le boulevard Talbot.

On ignore donc encore si la Commission d'urbanisme a reçu favorablement la proposition.

Si tel est le cas, on peut s'attendre à du remue-ménage lorsque le règlement fera l'objet de l'obligatoire lecture publique.

Dans le cas particulier de Jonquière, a-t-on appris par exemple, le budget électoral des candidats à la mairie sera plafonné à \$15,000, tandis que celui des aspirants à l'échevinage variera à plus ou moins \$2,000, selon les quartiers.

Le greffier de la municipalité, M. René Perron, sera le président des élections tandis que le trésorier, M. Yvan Nadeau, sera responsable de l'application de la partie de la loi concernant les dépenses électorales et le financement des partis politiques et des candidats à des postes électifs municipaux.

Vol de \$3,700

L'opération 100 permet la capture rapide de 2 suspects

ROBERVAL (MR) — L'opération 100, déclenchée vers 15h00, hier, dans le secteur de Roberval, s'est révélée efficace puisque moins d'une heure après un vol qualifié, les deux suspects étaient appréhendés.

Pourtant, le vol en question, une somme de \$3,700 en argent, avait été perpétré dans un coin perdu, sur le territoire de La Lièvre, à une cinquantaine de milles de Sainte-Hedwidge. C'est un acheteur de bleuets qui était ainsi dévalisé. M.

René Morin, de la compagnie Julac, était à sa roulotte au moment où il était abordé par deux individus qui le rudoyaient avant de lui arracher son pécule.

La victime avait d'ailleurs plusieurs milles à franchir avant de trouver un appareil téléphonique pour alerter la Sûreté du Québec, poste de Roberval. Néanmoins, moins d'une heure plus tard, deux suspects étaient interceptés non loin de Sainte-Hedwidge. Il s'agirait

de deux individus de Chicoutimi, secteur Nord.

Les deux hommes ont joué de malchance, puisqu'en prenant la fuite à toute vitesse, ils étaient victimes d'un accident. Le temps de reprendre la route, ils étaient stoppés un peu plus loin par l'agent Carol Grenier, de la SQ, posté à un point de blocage.

Les deux suspects devraient comparaître sous peu au Palais de justice de Roberval.



PLEIN FESTIVAL — Rodolphe Pagé devient chaque année un personnage plus important dans l'organisation du Festival de l'aéronautique d'Alma. Il est ici photographié alors qu'on l'entoure d'attention, avant de découvrir aujourd'hui la réplique de son Emerillon. A ses côtés,

le président d'honneur de la troisième édition du festival, M. Laval Fortin, le vice-président du festival et constructeur amateur émérite, M. Yvon Tremblay, et le président de l'édition 1979, M. Michel Côté.



CEUX DE KITIMAT — Au cours de leur visite dans la région, les représentants syndicaux de l'aluminerie de Kitimat ont fait une visite aux grévistes de l'Alcan, en poste à leurs lignes de piquetage.

Conflit Alcan

Les conciliateurs rencontrent les négociateurs du syndicat

CHICOUTIMI (CF) — Dans le conflit Alcan, les conciliateurs du ministère québécois du Travail rencontreraient la partie patronale hier après-midi. Rien n'a bien sûr transpiré des discussions qui se sont déroulées.

Ce matin, les conciliateurs rencontrent les négociateurs syndicaux.

Incidentement, hier, les membres de l'exécutif de la FSSA s'entretenaient à Arvida, avec les représentants du syndicat de Kitimat. Ils de-

vaient notamment discuter de stratégie commune, eu égard à la réouverture de contrat demandée par le syndicat de l'aluminerie de l'Ouest.

Marche de solidarité

La réunion des marches de la solidarité aura lieu au Centre commémoratif Price, dans le secteur Kenogami.

Le président du conseil central de la CSN du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Jean-Claude Martel, a indi-

qué hier, que les 1,000 ou 1,500 manifestants feraient une marche à travers les rues de Jonquière, avant de se réunir au centre, où on aura organisé une soirée sociale dite de solidarité.

Outre les syndicats CSN, M. Martel a dit avoir obtenu l'assurance de la participation des syndicats de Bell Canada, des postiers, de même que de la FSSA. D'autres invitations seront lancées.

Le rassemblement aura lieu mercredi, à compter de 19h00.

Négociation à la CITS

L'employeur affirme avoir épuisé "toutes les avenues"

JONQUIERE (CF) — Les dirigeants de la CITS estiment avoir épuisé toutes les possibilités de règlement du conflit du transport en commun dans le Haut-Saguenay. Ils affirment maintenant leur impuissance à solutionner l'impasse dans laquelle se trouvent les parties, après six mois de négociations.

Les administrateurs de la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay, le président Yvon Dubé en tête, ont tenu hier matin une conférence de presse où ils ont voulu faire leur bilan de la négociation et des six mois de discussions, au cours desquels ils estiment n'avoir pas progressé d'un iota.

Porte-parole du groupe, M. Dubé a mis l'accent sur le refus, par le syndicat, de son offre d'arbitrage, que l'employeur considérait comme l'ultime effort "pour tenter de régler un dossier qui traîne en longueur depuis six mois".

Répondant à une affirmation syndicale, M. Dubé a soumis que c'est plutôt la CITS qui signait un chèque en blanc en offrant de se soumettre à l'arbitrage, et non le syndicat. "Cependant, d'ajouter le président, les membres de la corporation étant

convaincus de l'impossibilité de régler le différend par la négociation, ne virent d'autre alternative que de prendre un tel risque."

Du côté de la CITS, on estime d'autre part inacceptable la proposition syndicale de statu quo temporaire sur la question des horaires de travail du fait des déficiences déjà trop considérables du système actuel. Les chiffres établis par le directeur général de la corporation, M. Bernard Brassard, font état de 22 p.c. d'heures rémunérées qui demeurent improductives, à cause du système de travail, et d'un ratio de chauffeurs de 30 p.c. plus élevé que dans les autres commissions de transport.

En d'autres endroits, de dire MM. Dubé et Brassard, les chauffeurs fonctionnent à l'intérieur d'un horaire quotidien (amplitude) qui va jusqu'à treize heures. La CITS se défend de vouloir imposer des conditions aussi difficiles à ses employés, offrant plutôt de remédier aux problèmes administratifs en embauchant des chauffeurs à temps partiel.

Selon la définition patronale,

l'employé à temps partiel travaille sur appels, trente heures ou moins par semaine, et ne se trouve pas assujéti à la convention collective. D'autre part, "l'embauche d'employés à temps partiel ne doit pas avoir pour effet de remplacer, déplacer ou empêcher l'emploi d'employés à plein temps".

M. Dubé s'en est pris à l'attitude intransigeante du comité de négociation dont les demandes initiales, auxquelles la CITS l'accuse de vouloir s'en tenir, coûteraient environ \$1 million dès la signature de la convention.

Le président Dubé a incidemment laissé planer quelque doute sur la crédibilité de ce comité de négociation, dont la proposition concernant les horaires de travail, présentée le 20 juillet à la table de discussions, a été retirée par un vote des membres du syndicat avant même que l'employeur ne l'ait étudiée. Il s'en est également pris aux modifications apportées à la composition du comité au cours de la négociation, laissant entendre que celles-ci avaient pu nuire à la bonne marche des pourparlers.

Techniciens de Bell

Refus de négocier isolément un protocole de retour au travail

CHICOUTIMI (CF) — Le groupe régional des techniciens syndiqués de Bell Canada a refusé mercredi une offre de négocier isolément un protocole de retour au travail avec la compagnie.

C'est un porte-parole syndical qui donnait cette indication hier, en précisant que le prési-

dent Réal Martin avait plutôt suggéré au représentant de Bell de s'adresser aux instances nationales du syndicat pour toute négociation.

On sait que les techniciens de Bell Canada ont décidé, sur un plan national, de ne pas retourner au travail lundi si un seul des leurs se trouve encore sous le coup

d'un lock-out. décidé les mesures, jusqu'ici, sur une base temporaire et de façon sélective.

Le communiqué ne contenait aucune précision sur ce que sera exactement l'attitude de la compagnie la semaine prochaine, précisant qu'elle avait toujours

Rejet de l'offre de règlement de la BR

CHICOUTIMI (CF) — Les employés syndiqués de six succursales régionales de la Banque Royale ont rejeté, mercredi soir, dans une proportion de plus de 85 p.c., l'offre de règlement présentée par l'employeur plus tôt dans la journée.

Ils ont également confirmé le mandat de déclencher la grève en temps

opportun qu'ils avaient déjà confié la semaine précédente à leur exécutif.

La Banque Royale avait présenté ses offres devant le commissaire-conciliateur du ministère canadien du Travail.

Les négociations entre les parties durent depuis sept mois et celles-ci se sont rencontrées plus d'une cinquantaine de fois.

Ne vous laissez pas prendre au dépourvu. Pratiquez le sourire du gagnant dans une glace.

Le 6/36 ne coûte qu'un dollar

commentaire

La propagande syndicale amplifie les conflits

M. Jean-Claude Martel, le président du Conseil central de la CSN dans la région, voit juste en affirmant que les interventions et les prises de position d'hommes d'affaires et de politiciens ne sont pas de nature à accélérer le règlement de conflits patronaux-ouvriers.

Bien souvent, en effet, les déclarations et les actions improvisées de dé-



gabriel berberi

putés et de commerçants contribuent plutôt à irriter les parties impliquées dans un affrontement, au lieu de les rapprocher. Dans le cas du conflit dans l'aluminium, par exemple, les gens de la compagnie Alcan ont mentionné à quelques reprises qu'ils n'entendaient pas négocier sur la place publique.

Dans le camp adverse, celui de la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA), il est visible qu'on n'a pas l'intention, non plus, de s'en remettre à des organismes ou des personnes de l'extérieur pour trouver les solutions appropriées, afin de mettre un terme à la grève paralysant de-

puis le 1er juin dernier, trois aluminières de la province.

Comme le signalait le syndicaliste Martel devant les membres du Cercle de presse du Saguenay, cette semaine, employeurs et syndicats préfèrent régler discrètement leurs problèmes et régler la mésintelligence devant un ou des conciliateurs qualifiés, au lieu de se fier à de prétendus arbitres "en mal de publicité".

Il faut reconnaître que même les commentaires et les pronostics encourageants du premier ministre René Lévesque, au début de juillet, comme quoi la grève ne "passerait pas l'été" n'ont rien arrangé et ne paraissent pas vouloir se réaliser.

Issu du secteur industriel, plus précisément des pâtes et papiers, M. Jean-Claude Martel, d'Alma, principal porte-parole de la CSN au Saguenay-Lac-Saint-Jean a généralement fait preuve de pondération dans ses propos tenus en réponse aux techniciens de l'information. Malheureusement, il a attrapé cette fâcheuse habitude de s'attaquer injustement à la presse, en réservant ses remarques les plus acerbes aux éditorialistes.

Il n'y a là rien de neuf. Depuis fort longtemps, les "haut-parleurs" permanents de la Confédération des syndicats nationaux n'hésitent pas à bouder les journalistes et à dénoncer plus

spécifiquement les commentateurs, quand ces derniers osent critiquer le comportement du mouvement ouvrier et de ses dirigeants. Selon M. Martel, seulement 200 des 15.000 membres de syndicats de la CSN au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sont touchés actuellement par des grèves.

Mais comment se fait-il qu'une proportion si infime de syndiqués en grève à la CSN retienne à ce point l'attention soutenue des médias, que le public croit à la généralisation du débrayage au sein de cette centrale? Si quelques "petites" grèves prennent un aspect aussi spectaculaire en déformant l'image réelle de la CSN, et en ternissant sa réputation, c'est la faute aux journalistes toujours à l'affût de nouvelles à sensation, prétend le syndicaliste Martel.

D'après lui, les journaux se vendent probablement mieux en faisant la manchette avec la description des relations tendues entre patrons et employés, qu'en mettant en évidence les signatures de contrats de travail se déroulant sans heurt. Ce qui se produit à l'issue de la majorité des rondes de négociations. Le représentant du monde syndical aurait tort de blâmer les novellistes. Car il sait très bien que la machine à propagande syndicale est conçue de façon à ébruiter les conflits et à passer presque sous silence les

renouvellements de contrats échappant aux accrochages. Le mouvement syndical et toute la société ne s'en porteraient que mieux, si la CSN programmait différemment son service d'information.

Enfin, le président du Conseil central de la CSN dans la région, qui anticipe un nouvel affrontement majeur à l'automne entre le gouvernement québécois et ses principaux groupes de salariés (employés d'hôpitaux, enseignants, etc.), se trompe lorsqu'il laisse entendre que la population tolérera encore des grèves générales qui interrompraient ces services essentiels. M. Jean-Claude Martel soutient le contraire, mais le gouvernement Lévesque gagnerait sûrement un plébiscite sur la suppression des droits de grève et de lock-out dans les services publics. Les résultats d'un référendum concernant la souveraineté-association sont beaucoup plus hypothétiques.

parole aux lecteurs

Les Simard font un beau voyage!

Vancouver, 29 juillet 1979.
M. Gaston Vachon, Le Quotidien, Chicoutimi

Cher monsieur, Nous sommes présentement en vacances à Vancouver, gracieuseté de votre journal "Le Quotidien". Il me fait plaisir ce soir, au nom de mon mari et en mon nom personnel, de venir vous adresser nos plus sincères remerciements. Nous avons avec nous, notre fille cadette Louise et nous logeons au 22e étage du Century Plaza dans une suite de toute beauté et de toute

commodité et par surcroît, avons un balcon d'où nous pouvons admirer le Vancouver immense qui, le soir aux lumières, est vraiment magnifique. De plus, la température est idéale. Le vol d'avion avec CP Air a été des plus parfaits avec service impeccable et à notre sortie d'avion, à l'aéroport, Budget nous a fourni une automobile 1979 qui nous permet de visiter à notre aise les très beaux sites, attractions, parcs, etc., de la ville. Nous avons profité de notre séjour ici pour visiter la capitale Victoria sur l'île Vancouver. Nous en aurions

beaucoup à raconter, mais en résumé, c'est très intéressant captivant et merveilleux. Il ne faut pas oublier que nous avons rencontré les Pères du St-Sacrement (du Québec et de Naudville) de la paroisse nationale française de Vancouver, à quelque dix minutes d'auto de notre hôtel. Nos visites furent des plus enrichissantes. Le père Godard, curé, nous entretint de la cause catholique et française en B. C. Des années d'efforts ont commencé à être couronnées de succès, il y a à peine un an et l'avenir est très promet-

teur. Avant de terminer, je veux vous féliciter d'avoir organisé le concours qui nous a permis de gagner ce beau voyage et de faire quatre autres couples de chanceux. Mille fois **Merci et Bon succès** au "Quotidien". Nous souhaitons que de plus en plus de lecteurs le lisent et l'aiment et qu'il vive longtemps! Nous vous saluons et nous envoyons à vous, à votre équipe et à tous les lecteurs du "Quotidien" des Bonjours et Amitiés de Vancouver.
Louise, M. et Mme Aléric Simard.



Les biens matériels sont éphémères

La technologie nous a-t-elle libérés? Les progrès incessants de l'industrie sont-ils la cause de tous nos bouleversements? Pourquoi ces biens immenses, fruit de l'économie sociale, ne procurent-ils pas un mieux-être à toute la population? Une surabondance de biens causerait-elle autant de problèmes qu'une rareté de biens? Pourquoi? Nous avons trouvé la technique pour produire sans trop d'effort humain. Comment expliquer que nous soyons incapables de distribuer ce

que la machine produit à notre place? Dans la Grande Charte des travailleurs, Léon XIII nous dit que: "Une société bien constituée, se doit de procurer à chacun des membres qui la compose une certaine abondance de biens extérieurs, dont l'usage est requis à l'exercice de la vertu" (S.Th., de Reg. Princip., XV). Ces biens extérieurs qui causent tant de maux de tête aux gouvernants des pays industrialisés, qui nous en refusent l'usage, et pour quels motifs?

En faisant un tour d'horizon, sur la situation économique de son temps, Pie XI, n'a pu s'empêcher de dire que: "Ce qui frappe le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire... Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir..." (Quadragesimo Anno)

doit être de cet esprit chrétien qu'ont malheureusement trop souvent perdu ceux qui s'occupent des questions économiques. Que nous servirait d'avoir trouvé l'abondance matérielle, si la disette d'aliments spirituels mettrait en péril le salut de notre âme? "Si la société humaine doit être guérie, elle ne le sera que par le retour à la vie et aux institutions du christianisme (Rerum Novarum). Voici le caractère auquel Notre Seigneur-Jésus-Christ veut qu'on distingue le chrétien d'avec le gentil. Les gentils recherchent toutes les choses matérielles... Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et toutes choses vous seront ajoutées par surcroît" (Matth., VI, 32-33). Insensés sommes-nous, de toujours rechercher les biens périssables! "Amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni les mites et ni les vers ne font de ravages, où les valeurs ne percent ni ne dérobent. Car où est ton trésor, là aussi est ton cœur" (Matth., VI, 20-21). Et Raoul Follereau, cet infatigable apôtre des lépreux, nous dit: "En supprimant Dieu de la destinée humaine, on a créé la civilisation du dégoût et du désespoir. Et l'homme s'est forgé un nouveau maître, le plus tyrannique, le plus sordide, le plus triste qui soit: l'argent."

opinion des autres

Bell Canada explique ses propositions

Dans le contexte du conflit actuel entre le Syndicat des travailleurs en communication du Canada, le STCC, et la compagnie, plusieurs employés ont soulevé des questions concernant la sécurité d'emploi face aux changements technologiques, l'indemnité de vie chère COLA, la rétroactivité, les vacances et les jours de congés prévus (JCP). Des réponses ont été apportées au cours des derniers jours aux Télé-Nouvelles. Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous résumons ces informations.

changements technologiques. Le rapport Dufresne traite également de l'indemnité de vie chère COLA. On sait que l'indemnité COLA s'applique si l'indice des prix à la consommation excède 8% pour l'année 1980. Prenons par exemple un technicien de la zone A dans un grand centre de Montréal. Le premier septembre 1980, il toucherait l'augmentation prévue, qui porterait son salaire à \$437.50 par semaine. Et si, à la fin de cette année-là, on constate que l'indice des prix à la consommation excède 8%, disons 9.5%, il aura droit à une indemnité de 1.5% de son salaire, soit \$6.50. Son salaire de base se situerait alors autour de \$444 par semaine. Le rapport du commissaire-conciliateur comporte également une clause de rétroactivité, qui serait de 10.5% pour tous les employés inscrits sur la feuille de paie à la date d'entrée en vigueur de la prochaine convention. Cette rétroactivité serait valide à partir du premier décembre 1978. Si par exemple, le contrat était signé aujourd'hui, la rétroactivité serait d'au moins \$1,200 pour un technicien de classe A dans un grand centre.

Un grand nombre d'employés désirent également savoir ce qu'il advient des vacances et des JCP, dans le contexte actuel. Sur ce point, la compagnie a déjà fait connaître son intention de respecter les jours de congés prévus et les vacances, tels que prévus. Cependant, si la situation devait changer, la compagnie réévaluera les possibilités et avisera, si des modifications devaient être apportées. Finalement, en ce qui concerne les vacances en 1980, le tableau ci-contre indique quelles sont les possibilités d'options de base ainsi que les options vacances-prime en fonction des années de service.

Leur nombre a augmenté

Monsieur Gabriel Berberi, Editoriale, Journal Le Quotidien, Chicoutimi, P.Q.

Monsieur, J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre commentaire du 2 août dernier intitulé "La pénurie des dentistes s'achève dans l'est". Vous avez parfaitement raison, sauf que pour le Lac-St-Jean-Ouest votre statistique n'est pas à jour, puisqu'en date d'aujourd'hui nous comptons actuellement dans ledit comté onze (11) dentistes.

compte 4 dentistes, St-Félicien 3 et Dolbeau 4. De plus, en septembre prochain, Normandin aura aussi le sien. A titre de responsable de ce dossier au niveau de la Chambre de Commerce régionale et de St-Félicien je tenais à vous apporter cette précision. Cette observation ne veut toutefois pas dire que d'autres dentistes dans le comté ne seraient pas requis. Toutefois c'est une grande amélioration sur ce que nous avions jusqu'en mai dernier. Agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures et mes félicitations pour vos excellents éditoriaux.

Georges-Aimé Paquin, Ex-président de la Chambre de Commerce de St-Félicien, 1325, boul. Julien, St-Félicien, Le 3 août.

Il importe aux hommes d'ordre de toucher au système économique pour le réparer et le transformer. Une chose est certaine: il ne restera pas tel qu'il est aujourd'hui, sinon dans sa constitution qui n'est pas intrinsèquement mauvaise, mais dans son fonctionnement. Serons-nous des réformateurs ou des destructeurs du système capitaliste? A nous de faire le choix! Cette restauration sociale que nous désirons

Le 29 juillet.

Maurice Bergeron, 1168, Mgr Racine Chicoutimi.

Années de service	Option de base	Option vacances prime
0-2	2(2)	—
3-5	2(2)	3(0)
6-8	3(2)	—
9-14	3(2)	4(0) •
15-19	3(3)	4(2)
20-24	4(3)	5(0) •
25-29	4(4)	5(3)
30 +	5(4)	6(0) •

() Indique le maximum de semaines allouées durant la période juin à septembre.
• Indique les nouvelles options-prime.
Le 30 juillet. "Le Journal Bell"

Performances économiques et sociales

Chicoutimi-Jonquière: peu de violence mais beaucoup de chômage

CHICOUTIMI (LG) — Parmi vingt-trois agglomérations urbaines au Canada dont la population est supérieure à 100,000 habitants, celle de Chicoutimi-Jonquière semble celle où le nombre de crimes violents est le plus bas.

En 1977, en tout cas, on relevait 202 crimes violents dans l'agglomération saguenéenne, le plus petit nombre des 23 zones urbaines. Vancouver, par contre, se classait au premier rang avec un nombre de 1,280.

C'est ce que révèle l'édition du 4 août du Financial Post, dans un texte portant sur les performances économiques et sociales des 23

principales zones urbaines canadiennes.

L'article, signée par la journaliste Catherine Harris, rappelle également les résultats d'une enquête menée par Canada Mortgage & Housing Corp. qui classe l'agglomération saguenéenne au 13e rang en ce qui concerne le degré de satisfaction de ses résidents. Québec occupe la 8e place et Montréal la 20e.

Par contre, du point de vue du taux d'augmentation de la population, la zone Chicoutimi-Jonquière enregistre une performance inférieure à un pour cent, et occupe les dernières places.

Salaires

D'autre part, tandis que l'agglomération chicoutimienne occupe une place respectable en ce qui concerne le salaire moyen hebdomadaire (au-dessus de \$275), n'étant devancée à ce chapitre que par Oshawa, St-Catharines et Windsor, elle se classe dans les dernières places (moins de \$10,000) dans la colonne du revenu moyen annuel.

Comme le souligne la journaliste, un salaire moyen élevé ne signifie pas nécessairement un revenu annuel moyen du même ordre, puis-

que d'autres formes de revenu entrent en ligne de compte.

Quant aux taux de chômage, l'agglomération chicoutimienne se classait, comme on le sait, dans les

premières places, sinon la première, avec plus de 10 pour cent.

Enfin, la zone chicoutimienne se classe au 14e rang au chapitre de l'accroissement des emplois dans

les entreprises de 20 employés ou plus, avec un taux d'environ 3 pour cent. C'est à Calgary, avec plus de 8 pour cent, que l'emploi progresse le plus rapidement.

Touristes montréalais charmés par l'hospitalité régionale

JONQUIÈRE (GD) — "C'est tellement beau, il y a des fleurs partout autour des maisons, de la verdure. C'est vivant, les maisons d'ici." Voilà une impression que retransmet une voyageuse venue visiter le Saguenay-Lac-Saint-Jean pendant trois jours; elle fait partie d'un groupe de personnes de l'âge d'or de la région de Montréal, et vient ici pour la première fois.

Parce que différent, sans doute, des rues montréalaises où on vit les uns sur les autres, rues d'escaliers et de maisons prises en pâte, le décor de nos villes et villages frappe ces touristes de passage: pelouses et fleurs reflètent, selon une autre dame d'un âge vénérable, la mentalité des régionaux.

Autre aspect que retiennent les visiteurs: la chaleur de l'accueil: "La poignée de mains chaleureuse qu'on nous donnait en entrant, ça nous prenait au coeur." Ce monsieur dans le coin, sa pipe fumante, parle avec bonheur de la soirée pas-

sée la veille dans le sous-sol de l'église Sainte-Thérèse du secteur Arvida. Reçus par les clubs d'âge d'or jonquérois, nos touristes en groupe ont pu connaître des visages de la région, et manger sans beaucoup de restrictions ces petits fruits bleus qui piquent leur curiosité et animent leur discussion.

Itinéraire

En trois jours, il faut couvrir la distance Montréal-Saguenay-Lac-Saint-Jean-Montréal. Arrêt à Lac-Bouchette, visite de Val-Jalbert, promenade dans les sentiers de la nature, soirée de rencontre avec les Jonquérois, réception à l'hôtel de ville (ou M. le maire y va d'un iaius qui se veut pédagogique), visite des musées et retour...

Un programme chargé pour toutes ces personnes curieuses, émerveillées de voir "différent", de voir des villes bâties en superficie plutôt qu'en hauteur, de voir des forêts à

perte de vue, et qui n'ont rien en commun avec le parc Angrignon...

Un programme chargé pour une visite de trois jours, entrecoupée de déplacements et de nuits de sommeil. Beaucoup opinent qu'il leur faudra revenir l'an prochain! L'an passé, les chutes Niagara, l'an prochain, le barrage de Shipshaw.

"Moi, confie à son entourage un sexagénaire jovial, je vais revenir par ici: le monde est tellement pas gêné, et il s'amuse avec tellement de simplicité. C'est formidable."

Ils ont déboursé \$65 pour ce voyage de trois jours. "C'est pas cher, me dit cette autre madame souriante, parce qu'on voit beaucoup de choses qu'on ne peut pas voir quand on vient à deux, sans connaître les places à visiter. On a assez de se fatiguer à visiter. On est bien content d'être pas obligé de conduire. Et puis, à part de ça, on peut regarder les beaux paysages..."



LIVRE D'OR — "Il est tellement aimable, j'en reviens pas." C'est une dame qui disait ça à son mari, hier matin, après que le maire de Jonquière, M. Francis Dufour, eut

invité les personnes visiteuses à signer le livre d'or de la ville. "Un bel accueil", entendait-on dans la salle civile. (Photo Paulo Rousseau)

Festival du bleuets

Kyrielle d'activités à Place du Festival

par Jacques Girard

MISTASSINI — Depuis le début du Festival du bleuets de Mistassini, madame ne cherche plus son heureux époux; elle sait qu'il est à la Place du Festival, au bar peut-être à déguster une bonne bière ou au café-terrasse.

Il peut être assis à une grande table de la "Boufferie" en train de s'emplier le ventre d'une généreuse portion de tourtière en jetant un regard sucré à son dessert, un beau morceau d'une tarte aux bleuets.

S'il n'est pas là, il est assis dans les gradins se réservant une belle place pour le spectacle qui va débiter dans la minute.

Ce qu'il ne sait pas ce mari, c'est que son épouse n'est pas à la maison; elle est là, à quelques pieds de lui, sur la même Place du Festival.

Durant que monsieur fait la causette avec des amis en regardant passer les jeunes créatures avec qui il se sentirait en mesure de cueillir toute la manne bleue du monde, dans l'espace d'une petite "tape" où vous doutez, madame voit des belles choses.

Elle est à l'Expo-Bleue; c'est là que des artistes et artisans de la région exposent leurs oeuvres. Pour la circonstance, plusieurs locaux de l'école Saint-Michel sont devenus une vraie salle d'exposition. Son mari avait raison, c'est beau, se dit-elle.

En passant devant d'autres kiosques aménagés autour de la Place, le petit bonhomme tire la main de sa mère comme s'il tirait sur une cloche; c'est un signal que la grande majorité des parents connais-

sent. Vous repartez avec un petit collier ou quelque chose d'autre.

Grande fille est là, aussi, au bras d'un cavalier nouveau. Le garçon aussi: "Regarde maman, dit le plus jeune, c'est...". La famille est au grand complet. Quand on est parti chacun de son bord, c'est là qu'on se rejoint.

Tout se passe là

Et on remarque des visages inconnus, des visiteurs ou des touristes, fort nombreux durant le Festival du bleuets.

D'ailleurs, un jeune étudiant qui travaille au terrain de camping a dit que "c'était plein", au représentant du Quotidien. Les hôtels et motels refusent du monde. Dans la foule qui envahit Place du Festival, il y a beaucoup de personnes des municipalités voisines.

Les plus âgées se reconnaissent, habituées qu'elles sont maintenant de se revoir à l'occasion de leur festival respectif.

Chez les plus jeunes, on s'est déjà vu dans une salle quelconque de danse des alentours, si ce n'est ailleurs. Quand on ne se connaît pas, on fait connaissance, c'est simple.

C'est comme ça depuis les débuts du Festival du bleuets qui a vu le jour en 1961. La Place du Festival s'est toujours élevée au même endroit, au coeur de la cité du Bleuets, entre l'école Saint-Michel, le théâtre Orphéon et aujourd'hui, le centre sportif. Tout se passe là, de préciser le président de la dix-neuvième reprise, M. Antonin Dufour, en pointant du doigt

les diverses activités du programme qu'il tient dans l'autre main. Du couronnement de Chantale 1ère, dimanche dernier, en passant par la Journée des enfants, la Journée de l'âge d'or, la Journée de la parenté, la Journée des marchands, spectacles, expositions, tout se passe là, de même que les divers concours.

Ils sont nombreux: portage de boîtes, le plus gros bleuets, le plus beau casseau, la plus belle tarte et le vin de bleuets. Des activités qui se succèdent du matin au soir.

C'est en quelque sorte un lieu de réunion où on peut s'amuser tout en jasant ou en regardant un spectacle. Il est possible d'y manger, d'y boire un petit punch. Il y a de tout pour tous comme dirait l'autre. Certes, la Place a bien changé depuis le premier festival, mais le but est le même: faire en sorte que tout se passe là.

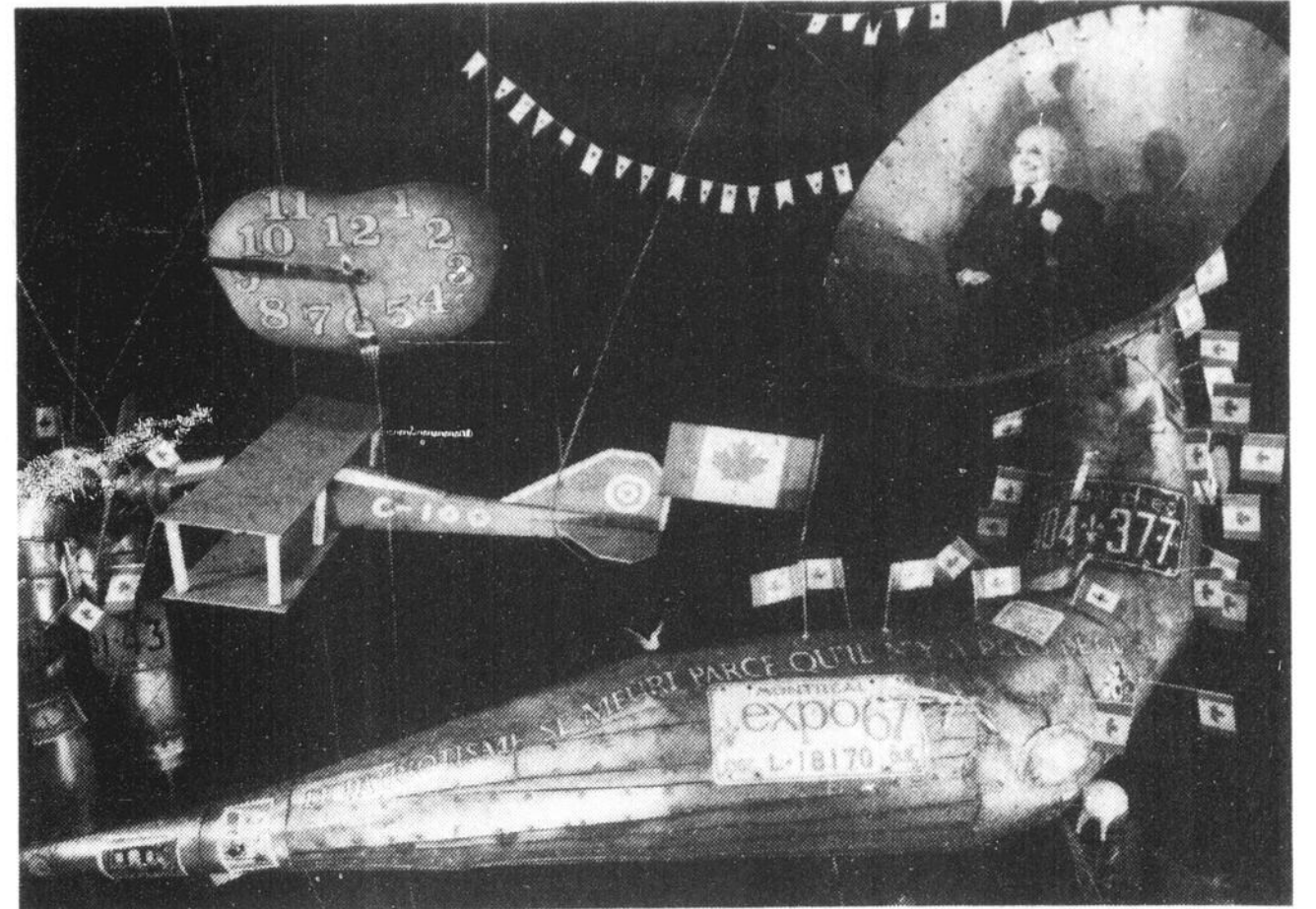
A Mistassini, pendant la durée du festival, la question ne se pose pas où on va. C'est à Place du Festival. Maman est là, papa aussi, le reste de la famille, on a même vu nos amis et aussi les grands-parents. Il y a des visages nouveaux. C'est le rendez-vous.

Et toutes les artères de la cité du Bleuets mènent à la Place du Festival. Il suffit de suivre le mouvement.

Un petit macaron à acheter et vous y êtes.

Vous l'épinglez et vous avez là votre passeport pour toute la durée du festival. Mais attention, si vous le laissez traîner, vous risquez que quelqu'un d'autre s'en serve. Alors tant mieux, dites-vous, car il ne faut pas manquer d'aller sur la Place du Festival.

C'est le royaume de maître Bleuets.



TRAIN DE LA DÉCOUVERTE — Le Train de la découverte du Canada sera à Roberval le 20 août et à Chicoutimi les 22, 23, 24 et 25 août. Il s'agit d'un musée qui

plonge le visiteur dans l'histoire, la géographie et la diversité canadiennes.

Le train tant controversé bientôt à nos portes

CHICOUTIMI (LG) — Le Train de la découverte, ce musée de 14 wagons qui parcourt le Canada depuis l'an dernier atteindra Roberval le 20 août prochain, pour ensuite gagner la gare de Chicoutimi, où il fera escale les 22, 23, 25 et 26 août.

Aménagé par les Musées nationaux du Canada, le train a suscité autant de commentaires élogieux qu'il a soulevé de critiques, à propos de son aménagement et de sa vocation.

Au cours d'une conférence de presse à Chicoutimi, hier, une représentante du Train de la découverte, Hélène Foley, accompagnée de M. André Gauthier, bien connu pour son implication dans divers mouvements canadiens, et du procureur de Chicoutimi, Mme Claudine B. Hudon, a donné les caractéristiques du musée mobile.

Les 14 wagons d'exposition portent sur la géographie, la diversité climatique canadienne, l'environnement, l'histoire, tout cela accompagné d'effets sonores, visuels et même clima-



tiques. Outre la participation des Musées nationaux et des compagnies ferroviaires CP et CN, le Train de la découverte a été rendu possible grâce à de généreuses contributions de la Banque Royale du Canada, General Motors du Canada, de la Great-West, de plusieurs fondations (dont Mac-Donald-Stewart), et compagnies canadiennes.

ble grâce à de généreuses contributions de la Banque Royale du Canada, General Motors du Canada, de la Great-West, de plusieurs fondations (dont Mac-Donald-Stewart), et compagnies canadiennes.

Pas de la propagande

Interrogée sur les accusations de propagande fédéraliste dont a été l'objet le Train de la découverte, Mme Foley a déclaré que la défense de l'unité canadienne n'était pas "le but premier" du projet, mais bien la découverte du Canada.

Les promoteurs tentent de rejoindre 95 pour cent de la population canadienne.

Savard

A Chicoutimi, la première journée d'escale du train sera marquée par la présence d'un grand Canadien (en tous cas de l'équipe de hockey): Serge Savard. Le joueur de hockey rencontrera les visiteurs à compter de 13h00, le 22.

11-12 AOUT 1979

FESTIVAL AERONAUTIQUE

Alma

"viens prendre l'air"

Admission: \$2.00 adultes

GRATUIT pour les enfants accompagnés de leurs parents.

Une invitation!...

fourre-tout



bertrand genest

Du saumon à Londres

Au Québec, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche interdit actuellement la pêche au saumon dans la plupart des lacs et des rivières où va normalement frayer ce magnifique poisson.

Dès dimanche, il sera défendu de pêcher le saumon sur la rivière Saint-Jean (Anse-Saint-Jean) et la rivière Sainte-Marguerite, en amont du mille 20.

Pendant ce temps, les autorités de la ville de Londres veulent accueillir à nouveau le saumon dans la Tamise. Dans ce cours d'eau extrêmement pollué baignant la capitale britannique, le dernier saumon a été officiellement pêché il y a 149 ans!

Quelque 50,000 alevins de saumon ont été déposés dans des affluents de la Tamise et on espère que ces précieux poissons qui nageront jusqu'à l'Atlantique, reviendront pondre leurs oeufs en Angleterre.

Quand les Anglais ont commencé à entreprendre l'assainissement des eaux de la Tamise, il y a 15 ans, cette rivière ne renfermait plus que des anguilles. Aujourd'hui, on y retrouve 100 différentes espèces de poissons.



L'été s'en va

Avec l'arrivée du mois d'août, le temps se refroidit graduellement. Heureusement, la saison estivale réserve encore plusieurs belles journées aux fervents de plein air. Parmi ces derniers, se trouvent les charmantes Hélène et Sylvie Noisieux, de Chicoutimi, secteur Nord, qui profitent de leurs vacances pour se balader dans les champs. Le photographe Jacques Desbiens a récemment suivi les deux demoiselles et en voici le résultat...



Avortée à 17 ans

L'épouse séparée de l'ancien premier ministre du Canada, Margaret Trudeau a subi un avortement alors qu'elle avait 17 ans, un fait que Pierre Trudeau lui avait demandé de ne jamais révéler.

Aujourd'hui, elle passe outre à cette directive dans une entrevue accordée à la revue Playgirl. Elle précise que le médecin était un alcoolique qui avait perdu le droit de pratiquer sa profession et qui lui avait été conseillé par son coiffeur.

Le lendemain, alors qu'elle était au travail dans un magasin de la Baie d'Hudson, Margaret a jeté le foetus dans la toilette et a actionné la chasse d'eau. Le père de l'enfant avorté était un joueur de football.

D'autre part, Margaret parle de sa dernière aventure avec le chanteur noir Lou Rawls ("Ne pensez-vous pas que nous pourrions avoir une belle petite fille de couleur chocolat ensemble", déclare-t-elle, tout en révélant que le chanteur l'avait demandée en mariage), qu'elle a passé une nuit avec l'acteur Ryan O'Neil et déclare que le sénateur Ed Kennedy est un homme qu'elle aimera toujours.

Les vrais rois de la patate

Certains restaurateurs s'attribuent le titre de Monsieur Patate, ou le Roi de la patate, etc. Sachez donc que les patates frites sont nées en Belgique, le seul pays au monde qui détient le titre de Royaume de la patate. Selon un récent reportage de la journaliste Françoise Kayler, en Belgique, on mange la patate pour la patate avec de la mayonnaise, de la moutarde, des marinades ou tout ce que vous voudrez. Avis donc à tous qui n'êtes pas Belges, vous ne pouvez utiliser de titre aussi prestigieux que roi, reine, monsieur ou madame ou encore mademoiselle patate... et même pour les gens de Saint-Ambroise.

Jonquière, plus grosse que Montréal

Lapsus ou reflet d'une mégalomanie qui sommeille? Le maire de Jonquière était tout sourire, hier matin, et aimable comme un Chérubin pour accueillir dans son bel hôtel de ville un groupe de visiteurs de Montréal, venus en autobus faire connaissance avec quelques-uns de nos charmes. Dans son petit discours, il concluait, après avoir situé sa ville, ses habitants et ses ressources: "C'est un peu ce que je voulais vous dire: vous êtes dans Jonquière au Saguenay; c'est la plus grosse ville au Québec..." Heureusement, les gens du troisième âge sont éveillés à un point tel, qu'on a repris le maire de la salle. Mais, rêveur peut-être, il n'a pas compris...



30 ans de mariage

Tout un exploit lorsqu'on demeure à Beverly Hills, riche localité californienne habitée par les grands noms du cinéma américain et où on parle beaucoup plus de divorces que d'autres choses.

L'acteur Jimmy Stewart, une des grandes vedettes du cinéma américain pour ses nombreux rôles joués dans les films westerns, et sa femme Gloria (la dépêche ne précise pas si c'est sa première femme) ont célébré, jeudi, leur 30e anniversaire de mariage. Et le couple semble encore très heureux sur cette photo prise sur la terrasse de leur luxueuse résidence de Beverly Hills.

Whisky

De faibles quantités d'un agent qui pourrait être cancérigènes pour l'homme: la nitrosamine, ont été découvertes dans six marques de whisky, annonce la Fondation nationale américaine de la science.

Et, une des marques de whisky très populaire au Québec figure sur la liste. Il s'agit du "Black and White". La fondation rappelle à cette occasion que la nitrosamine avait déjà été découverte dans la bière.

Crâne à vendre

A vendre: un crâne qui serait celui d'Oliver Cromwell, le dictateur qui régna en Angleterre au milieu du 17e siècle, après avoir renversé la monarchie.

La relique macabre a été présentée à un commissaire-priseur de Grantham, en Angleterre, par ses propriétaires qui affirment qu'elle est authentique et qu'elle leur a été transmise de génération en génération. Des experts vont se pencher sur le crâne pour essayer de déterminer si c'est exact.

La tête de Cromwell, fut aperçue en public pour la dernière fois à Londres en 1661; au bout d'une pique.

Alma, en tête

C'est à Alma que la moyenne des salaires est la plus élevée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elle s'établit autour de \$308 par semaine comparativement à \$296 dans l'agglomération métropolitaine de Chicoutimi-Jonquière. Cette statistique est fournie par le ministère provincial de la Main-d'Oeuvre.

Au Québec, c'est la région de Sept-Îles qui vient au premier rang avec \$360; suivie de Baie-Comeau, avec \$341; et de Sorel, avec \$338. Puis, suivent Thetford, avec \$328; Alma et Chicoutimi-Jonquière; Rouyn-Noranda, \$289; Shawinigan, \$288 et Valleyfield, \$278. A Montréal, cette moyenne s'établit à \$271.

Circulation au ralenti

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, rappelle aux usagers de la route qui conduit aux Monts Valin et, particulièrement, les villégiateurs qui se rendent au lac Léon, que d'importants travaux sont effectués présentement sur cette route. Par conséquent, la circulation automobile ne sera possible qu'avant 7h30, le matin et après 16h30, le soir, et ce, durant toute la saison automnale. Par contre, pendant les fins de semaine, la circulation pourra se dérouler normalement.

rendez-vous

Chicoutimi

Raja-Yoga — Soirée d'information gratuite ce soir, à 19h30, au centre de yoga Le Lotus, 338, Saint-Gérard, Chicoutimi (secteur Nord). Inf.: 545-6190.

Servantes du Saint-Sacrement — Ce soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, adoration, confessions et célébration eucharistique. Les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Jonquière

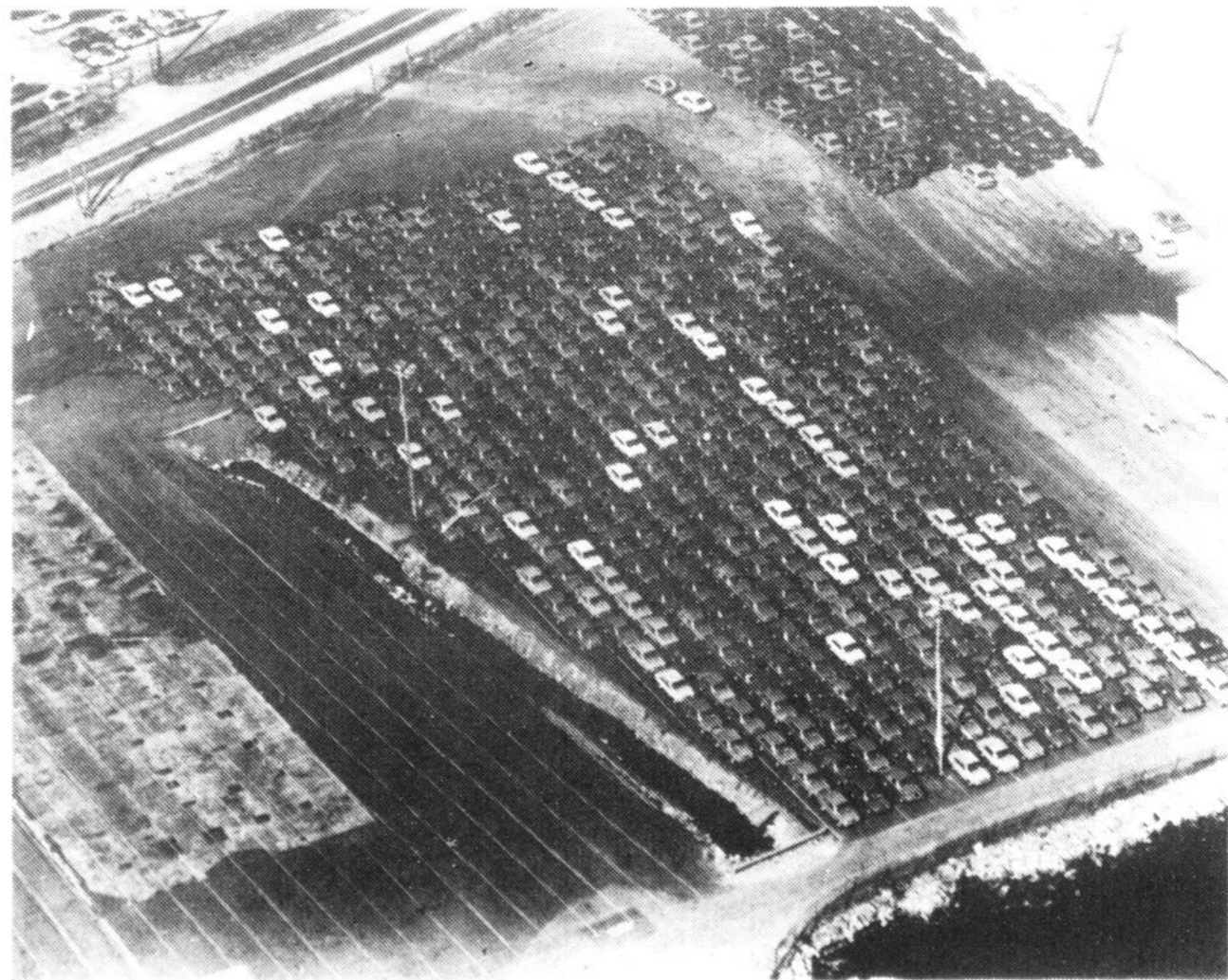
Rencontre avec l'environnement — Le sentier écologique du Mont-Jacob, vous convie à une rencontre avec votre environnement. Départ à toutes les trente minutes pour des visites guidées et gratuites, du lundi au vendredi, de 9h30 à 15h30. Cette activité se déroulera jusqu'au 31 août 1979.



La championne

Une activité qui était très populaire lors de la Grande nuit d'Alma, la course avec obstacles pour les garçons et les filles de table.

Cette semaine, une telle compétition s'est tenue à Régina dans le cadre d'un festival local. Irene Seiberling a mérité la victoire sur une vingtaine de participants. Pour son effort, elle a gagné un dîner pour deux personnes!



Les Russes arrivent!

Ces envahisseurs sont des voitures soviétiques, répondant au nom de Lada. Il y a quelques jours, 1,000 petits véhicules de cette marque sont arrivées à l'Autoport d'Halifax. La photo a été prise après leur débarquement. Depuis l'automne dernier, Lada Cars of Canada Inc., compagnie d'importation et de distribution a vendu 4,000 au-

tos soviétiques par le truchement de 16 concessionnaires en Ontario. Au cours des douze prochains mois, 30 nouveaux points de vente seront ouverts dans l'Est, dont le Québec, et ensuite, Lada partira à la conquête de l'Ouest canadien. Pour 1980, on s'attend à écouler au pays 20,000 voitures de fabrication russe.

aujourd'hui

— 1978 — Des milliers de personnes viennent se recueillir devant la dépouille mortelle de Paul VI, exposée à Saint-Pierre de Rome.

— 1977 — Visite de la reine Elizabeth II en Ulster, où a été mis en place un important dispositif de sécurité.

— 1973 — L'Aviation israélienne intercepte, par erreur, un avion civil en route pour Beyrouth, qu'elle oblige à se poser avant de le relâcher, deux heures plus tard.

— 1967 — Par référendum, les habitants de Gibraltar se prononcent contre un retour sous la souveraineté espagnole et pour le maintien des liens avec la Grande-Bretagne.

— 1961 — La Grande-Bretagne pose sa candidature au Marché commun.

— 1953 — Retour des libéraux au pouvoir au Canada, à la suite d'élections.

— 1949 — Les Sociaux-Chrétiens et les libéraux forment un gouvernement de coalition, en Belgique.

— 1945 — Les Japonais offrent de capituler à condition que l'empereur Hiro-Hito reste sur le trône.

— 1932 — Un soulèvement militaire est réprimé à Séville.

— 1923 — Grèves et émeutes en Allemagne.

— 1914 — La France déclare la guerre à l'Autriche-Hongrie. Les Allemands occupent Liège.

— 1842 — Une loi est promulguée en Angleterre qui interdit aux femmes et aux enfants âgés de moins de 10 ans de travailler dans les mines.

— 1792 — La foule parisienne envahit les Tuileries.

— 1627 — Le cardinal de Richelieu met le siège devant La Rochelle, tenue par des protestants que les Anglais ne peuvent venir aider.

Ils sont nés un 10 août:
— Camillo Benso, comte de Cavour, homme d'Etat italien (1810-1861).

— Alexandre Glazounov, compositeur russe (1865-1936).

— Le président américain Herbert Hoover (1874-1964).

— L'actrice américaine Norma Shearer (1904).

— Le chanteur américain Eddie Fisher (1928).

Contre le Zimbabwe-Rhodésie

Cinq organismes réclament du fédéral le maintien des sanctions économiques

MONTREAL (PC) — Cinq organismes non gouvernementaux (ONG) canadiens et québécois réclament du gouvernement Clark le maintien des sanctions économiques contre le Zimbabwe-Rhodésie, du moins jusqu'à ce que le pouvoir soit accordé à la majorité noire et qu'on admette et y reconnaisse la participation du Front patriotique.

C'est ce qui se dégage de la conférence de presse tenue jeudi à Montréal par les représentants du Comité Québec-Afrique du Centre international de solidarité ouvrière, du Comité Québec-Zimbabwe, du Mouvement contre l'apartheid, de l'Organisation catholique pour le développement et la paix, ainsi que ceux du Service universitaire outre-mer (SUCO).

Ces organismes réclament une aide accrue de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) afin de poursuivre et d'intensifier leur aide aux 200,000 réfugiés, produit de la guerre de libération au Zimbabwe.

Le porte-parole du SUCO, M. Louis H. Delorimier, a réclamer du gouvernement canadien, "un observateur bienveillant et un

Etat humaniste qui compatit avec le sort des réfugiés à travers le monde", de concrétiser la position de bienveillance de son gouvernement et surtout sa volonté de règlement du problème rhodésien.

Selon M. Delorimier, le premier ministre Joe Clark devrait "canaliser des fonds et faire un geste concret, plutôt que de se contenter de grandes déclarations qui sont politiquement avantageuses pour son gouvernement".

Refugiés

En dépit des sanctions économiques décrétées par les Nations unies contre le régime Smith, sept grandes sociétés canadiennes continuent de faire commerce avec ce pays, notamment par l'entremise de leurs succursales canadiennes dans ce pays, souligne le communiqué conjoint des cinq organisations.

Prénant la parole pour les ONG, le président du conseil central de Montréal de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Paul Larose, a déclaré que l'élection d'avril dernier en Rhodésie avait perpétué la domination de la minorité blanche de

200,000 personnes sur la majorité noire de sept millions.

La guerre de libération menée par le Front patriotique et la répression blanche sur les populations civiles ont provoqué l'exode de plus de 200,000 personnes qui sont allées se réfugier au Botswana, en Zambie et au Mozambique.

"Le cas des réfugiés vietnamiens ne devrait pas nous faire oublier celui des 200,000 réfugiés du Zimbabwe-Rhodésie" a déclaré M. Larose.

Le problème n'en est pas seulement un de réfugiés, puisque "20 pour cent des cas soumis, en 1977-1979, à Amnistie internationale, se rapportent à la Rhodésie: une cause patente de la violation des droits de l'homme dans ce pays", a déclaré un observateur à cette conférence de presse, M. François Martin, le directeur du bureau de Montréal d'Amnistie internationale.

Situation

Dans une tentative en vue de mettre fin à la guerre de libération menée depuis 1972 par le Front patriotique, le gouvernement rhodésien proposait des

modifications à la constitution, entérinées par la population blanche seulement.

Ces modifications assuraient à la population blanche le contrôle sur la sécurité du pays, les Forces armées, la Justice et la Fonction publique.

Les élections d'avril dernier ont suscité beaucoup de critiques, mais à la conférence du Commonwealth qui vient de prendre fin à Lusaka, le premier ministre de Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher, n'a pas rejeté complètement le gouvernement élu.

"Il ne faut pas que la déclaration de Lusaka serve de prétexte à une levée immédiate des sanctions par les pays occidentaux, sans s'assurer au préalable de la réalisation des objectifs visés", précise le communiqué des cinq ONG qui ajoute que mal appliquées, les mesures de Lusaka pourraient servir de "couverture à un recul et à une consolidation des régimes racistes encore persistants en Afrique australe".

Le premier ministre Clark a offert la collaboration du Canada qui pourrait veiller au déroulement démocratique et normal d'une nouvelle élection.



DE RETOUR — Les traits tirés et paraissant fatigué, le cardinal Paul-Émile Léger a confié hier aux journalistes à son arrivée à l'aéroport Mirabel en provenance d'Afrique qu'il considérait sa mission accomplie. (Photolaser PC)

Visite au Canada

Jean-Paul II se dit ému de l'invitation faite

QUEBEC (PC) — "Je visiterai le Canada, mais cette fois-ci le temps me manque. Mes obligations m'obligent à revenir à Rome rapidement après ma visite aux Etats-Unis."

Voilà ce qu'a déclaré Jean-Paul II à deux journalistes du Journal du Québec, hier au Vatican, dans un bref entretien à l'issue de l'audience générale.

"Que ceux qui ont réclamé ma présence soient bénis", a ajouté le souverain pontife.

Le Journal de Québec a fait campagne ces derniers jours, invitant ses lecteurs à signer une pétition pour obtenir la

visite du pape au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré à la suite de son séjour cet automne aux Etats-Unis.

Le quotidien a ainsi recueilli 25,000 signatures qu'il a transmises au Vatican dans un télégramme de 50 mètres de long.

Aux deux reporters québécois, le souverain pontife a confié que cette invitation l'avait profondément ému et qu'il ne restera pas insensible à cet appel.

Les journalistes ont remis au saint-père une statuette de Sainte-Anne-de-Beaupré, offerte par les Pères Redemptoristes, gardiens du sanctuaire.

Intérêt public en jeu

Certaines dépenses gouvernementales ne doivent pas publiquement être connues

QUEBEC (PC) — Les dépenses du gouvernement ne doivent pas publiquement être connues "lorsque l'intérêt public est en jeu".

En conséquence, la commission parlementaire des engagements financiers a adopté jeudi des règles de procédure qui soustraient plusieurs documents gouvernementaux à l'oeil indiscret de la presse et de la population.

La commission a même reconduit un règlement vieux de 10 ans et qui permet aux députés de prendre connaissance de certains documents "à huis clos", loin de toutes les oreilles indiscrettes.

Tous les membres de la commission ont approuvé le règlement, y compris les députés de l'Opposition libérale et unioniste.

Le texte réglementaire stipule que les documents suivants ne sont pas publics devant la commission:

— "les indemnités versées relativement à des cas d'expropriations";

— "les dépenses de nature confidentielle faites pour la perception de l'impôt ou pour la sécurité de l'Etat";

— "les dépenses inhérentes au transport de valeurs mobilières et d'espèces";

— "les dépenses se rapportant à des études ou enquêtes entreprises en vue d'augmenter l'efficacité de l'appareil administratif";

— "les dépenses se rapportant à la nomination, la rémunération, la permutation et la mise en retraite des fonctionnaires et employés du gouvernement";

— "toutes les autres dépenses, lorsque l'intérêt public est en jeu".

Originellement, la commission parlementaire des engagements financiers a pour but de rendre publique toute dépense gouvernementale de \$25,000 ou plus, et de faire connaître les critères qui ont présidé à l'acceptation de cette dépense.

Exemples

A titre d'exemples, le gouvernement ne sera pas tenu de révéler le montant des indemnités qu'il versera lors d'expropriations.

Il pourra également tenir secrets les montants qu'il verse aux

agences de sécurité engagées pour assurer la surveillance d'édifices publics.

Les montants versés pour "des études ou des enquêtes entreprises en vue d'augmenter l'efficacité de l'appareil administratif" pourront également être gardés confidentiellement, a reconnu le ministre responsable des engagements financiers, le vice-président du Conseil du Trésor, M. Jacques Léonard.

On remarquera le caractère imprécis du règlement lorsqu'il parle de "dépenses en vue d'augmenter l'efficacité de l'appareil administratif".

Huis clos

Un autre article du règlement adopté dit que, sur l'avis du ministre représentant le Conseil du Trésor, le huis clos peut être décrété à la commission.

Une motion de huis clos est alors présentée devant la commission. Si elle est adoptée, les journalistes et le public doivent se retirer de la salle, ou demeurent seulement les députés et le secrétaire permanent de la commission, un fonctionnaire.

Aucun exemple n'a été fourni du type de documents qui peuvent être analysés en huis clos par les députés.

Historique

C'est en 1969 que la commission parlementaire des engagements financiers a été instituée, justement pour jeter plus de lumière sur l'administration gouvernementale et sur l'octroi des contrats du gouvernement impliquant des sommes de plus de \$25,000.

Avant 1976, l'opposition péquiste à Québec avait maintes fois combattu pour que toute la lumière soit faite sur les dépenses gouvernementales, en exigeant notamment que les délibérations de la commission des engagements financiers soient reproduites au Journal des débats, au même titre qu'une autre commission parlementaire.

Le gouvernement libéral précédent refusait que les délibérations de la commission soient reproduites dans le Journal des débats, mais la situation a été corrigée à l'arrivée de l'administration péquiste, en 1976.

Départ de la vie politique

Lévesque fait l'éloge du député et ministre péquiste Robert Burns

QUEBEC (selon la PC) — Le premier ministre du Québec a commenté hier le départ de la vie politique de M. Robert Burns, ministre d'Etat à la réforme parlementaire. Il a fait l'éloge du député de Maisonneuve dont la démission "laisse un grand vide puisqu'il était un grand parlementaire et un ministre fort productif".

M. Lévesque a tenu également à faire taire les rumeurs de dissension entre lui et son ministre. "M. Burns a décidé de lui-même de quitter la vie publique. J'ai hésité à accep-

ter sa décision mais je ne suis pas médecin et je ne pouvais qu'espérer qu'il trouve la force de continuer", a-t-il dit.

"Nous avons eu quelques accrochages mais nous n'étions pas des adversaires pour autant. Nous étions des amis personnels, sans être des intimes."

Par la même occasion, le premier ministre a déclaré qu'il n'a fait aucune promesse, à M. Burns et qu'il ne lui a pas garanti un emploi au sein de l'appareil gouvernemental.

Qu'arrivera-t-il du poste de ministre à la réforme parlementaire? M. Lévesque soutient qu'il va réévaluer toute cette question d'ici la reprise de la session. Entre-temps, c'est le ministre de la Justice, Marc-André Bedard, qui prendra en charge tout le dossier de la réforme électorale et parlementaire.

Bourgault ministre?

Durant sa conférence de presse, M. Lévesque a également été interrogé sur la possibilité de la candida-

ture de Pierre Bourgault pour le PQ dans l'ancien comté de M. Burns.

Il a confirmé avoir eu des entretiens avec l'ancien président du RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale) mais que ce dernier est arrivé avec des conditions, dont certaines plutôt "baroques".

Ainsi, M. Bourgault aurait demandé à M. Lévesque de ne pas s'objecter à sa candidature, ce à quoi, il aurait acquiescé, et on se serait entendu sur la démarche référendaire. Par contre, selon M. Lévesque, Bour-

gault avait d'autres exigences.

Exigeait-il un poste de ministre? "Il y a des choses sur lesquelles on ne peut pas s'entendre", de répondre le premier ministre, sourire en coin.

Cossette-Trudel

D'autre part, le premier ministre a indiqué hier que le gouvernement n'a pas l'intention d'en appeler de la sentence rendue contre le couple Cossette-Trudel, condamné à deux ans de prison moins un jour, après s'être reconnus coupables de l'enlèvement du diplomate britannique James Cross en 1970.

M. Lévesque a noté qu'il hésitait à commenter cette affaire parce qu'il n'a pas encore lu le jugement du juge Mayrand de la Cour des sessions de la paix. Cependant, devait-il ajouter, "je ne pousserai pas pour une révision de ce jugement".

Dans un autre ordre d'idées, le premier ministre québécois a révélé que la Commission Malouf, qui enquête sur les coûts des Jeux olympiques de Montréal, a demandé une extension de son mandat et que le conseil des ministres le lui a accordé.

Porté disparu en Inde

Recherche active de Cambron

MONTREAL (PC) — Dans son édition de jeudi, La Presse affirme que toutes les ambassades canadiennes ont reçu un avis de recherche sur le Québécois Pierre Cambron, âgé de 22 ans, porté disparu en Inde, depuis janvier dernier.

Selon le quotidien, le haut-commissariat canadien à New Delhi recherche activement le jeune homme, cependant qu'un agent secret de la Gendarmerie royale du Canada s'intéresse discrètement au procès, à Madras, de deux hommes et deux femmes d'origine française

et espagnole, sous plusieurs chefs d'accusation, dont ceux de falsification, de tentative de falsification et de fraude.

L'un des quatre accusés dit être Pierre Cambron, mais l'enquête menée par la justice indienne démontrerait qu'il s'agit d'un imposteur.

Mme Pierrette Bariteau-Cambron, de Boucherville, mère du jeune disparu, a affirmé la semaine dernière être sans nouvelles de son fils depuis plusieurs mois et craindre qu'il n'ait été victime d'attentat.

Une enquête menée par Interpol,

par le haut-commissariat canadien à New Delhi et par la Gendarmerie royale a démontré que Pierre Cambron a été victime du vol de son passeport et d'une importante somme d'argent, en octobre dernier. Son passeport a été remplacé en janvier.

La Presse écrit que, selon les informations du secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures, à Ottawa, les quatre individus qui subissent actuellement leur procès à Madras font vraisemblablement partie d'un important réseau international de trafic de drogues.

Possibilité d'une entente de gré à gré

QUEBEC — Le premier ministre, René Lévesque, a indiqué hier à Québec que des progrès avaient été enregistrés dans les négociations avec "General Dynamics" en vue de l'acquisition, par l'Etat québécois, de la société Asbestos Corporation.

Monsieur Lévesque a expliqué que les pourparlers actuels laissent entrevoir la possibilité d'une entente de gré à gré.

Le premier ministre a enfin indiqué qu'aucun délai final n'avait été fixé pour en arriver à une entente, tout en ajoutant que ces discussions ne pourraient encore durer que quelques semaines.

BRASSERIE DU ROYAUME

MUSICIENS ou CHANTEURS
pour tous dimanches
DU MERCREDI SOIR
AU SAMEDI SOIR

EN VEDETTE
cette semaine
Emilien
CLOUTIER

LE RENDEZ-VOUS des BONS MANGEURS

SAMEDI SOIR
DE 17h à LA FERMETURE

BARON DE BOEUF
SERVI AVEC POMME DE TERRE AU FOUR
ET SALADE DU CHEF \$3.25

1 PLACE DU ROYAUME CHICOUTIMI

portefeuille

Wall Street confirme un excédent d'aluminium

NEW YORK (selon Wall Street Journal) — L'important déclin de la demande a mis fin subitement aux transactions sur le marché libre de l'aluminium.

En juin dernier, le prix de l'aluminium sur ce marché était de 75 cents la livre et il semblait évident que l'escalade se continuerait. Les producteurs ne pouvaient pas fournir suffisamment de lingots pour satisfaire les clients, et les alumineries fonctionnaient à plein régime. Les transactions étaient alors hallucinantes.

Mais, en l'espace de quelques jours tout est changé. Les prix sur le marché libre ont fléchi à 70 cents la livre d'aluminium, et plusieurs négociants se demandent quoi faire avec leurs stocks de métal.

Le marché libre de l'aluminium a débuté en 1970, mais sa reconnaissance officielle remonte plus exactement à l'époque où le métal léger fut transigé pour la première fois sur le marché des métaux de Londres (London Metal Exchange), en octobre 1978. Voici comment fonctionne, en résumé, le marché libre de l'aluminium: au lieu de vendre le métal lui-même, les négociants font des promesses, la plupart du temps par téléphone, d'achat et de vente d'aluminium au cours d'une période précise, à un prix donné.

Le marché libre est devenu un indicateur précis du comportement de la demande d'aluminium. Les négociants n'ont pas réalisé rapidement que le marché s'effondrait, tout simplement parce que la grève en cours dans trois alumineries de l'Alcan au Québec, a retardé l'accumulation de métal inventé aux Etats-Unis.

Pour le premier semestre de 1979

Malgré la menace d'expropriation Asbestos annonce des profits records

MONTREAL (PC) — Malgré la menace d'expropriation qui pèse contre elle, la société Asbestos a enregistré les meilleures ventes de son histoire au cours des six premiers mois de 1979.

Les résultats financiers du premier semestre de cette année, dévoilés mercredi, indiquent que les ventes de la compagnie ont atteint \$86,3 millions, soit une augmentation de 37 p.c. sur le chiffre de \$62,8 millions pour les six premiers mois de l'an dernier.

La société Asbestos a réalisé cette performance exceptionnelle malgré l'intention du gouvernement d'exproprier la compagnie, une menace qui aurait eu un impact négatif, selon ce que déclarait en mai dernier son président, M. Maurice Taschereau, lors de l'assemblée annuelle des actionnaires.

La propagande

Nos clients ont été bombardés par tant de propagande du gouvernement du Québec que plusieurs ont jugé plus prudent de se trouver d'autres sources d'approvisionnement, avait alors dit M. Taschereau.

Pour le premier semestre 1979, les bénéfices nets de la compagnie, l'un des plus grands producteurs d'amiante du Québec, se sont élevés à \$8,3 millions (\$2,93 par action), ce qui représente une augmentation de 15 p.c. sur les \$7,2 millions des six premiers mois de 1978 (\$2,55 par action).

Les directeurs de la société Asbestos qui tenaient une réunion à Theford Mines dans les Cantons de l'Est, ont décidé d'accorder un dividende trimestriel de \$0,60 par action.

Depuis le début de l'année, la société Asbestos a augmenté deux fois les prix de la fibre d'amiante. Une première augmentation identique est entrée en vigueur le premier juillet dernier.

Lors de la réunion annuelle de la

Economies d'énergie

HAMBURG (AFP) — Les Allemands de l'Ouest, notamment les automobilistes, semblent peu à peu se faire à l'idée qu'ils devront accepter des sacrifices pour économiser l'énergie, selon un sondage d'opinion publié mercredi par l'hebdomadaire Stern.

Soixante-trois pour cent des conducteurs et 66 pour cent de la population en général se déclarent favorables à une limitation de la vitesse sur autoroute, contre respectivement 36 et 27 pour cent qui y sont opposés. Trente-deux pour cent des automobilistes seraient pour une limitation à 130 km-h (vitesse actuellement "conseillée" par les autorités, mais absolument pas obligatoire), 20 pour cent à 120 km-h, et 11 pour cent à 100 km-h. Trente-neuf pour cent des personnes interrogées estiment, d'autre part, que la limitation à 100 km-h sur autoroute et l'instauration d'un dimanche sans auto par mois constitueraient "l'un des meilleurs moyens pour économiser l'énergie".

Cependant, 56 pour cent se disent opposés à toute mesure étatique obligeant à consommer moins d'énergie, contre 31 qui accepteraient la contrainte dans ce domaine. En décembre dernier, cette proportion était de 46 contre 36 pour cent.

Surprise

Quand la véritable étendue du déclin de la demande fut révélée, les négociants du marché libre n'étaient pas préparés à cette dégringolade subite des prix. "Ce fut une surprise pour moi", avoue Michael Newman, négociant de Amalgamet Inc.

M. Newman ajoute qu'il savait que les industries du transport et de la construction, débouchés importants pour l'aluminium, étaient chancelantes, en raison de la situation anémique de l'économie. Mais il s'attendait à ce que l'impact sur le prix du lingot d'aluminium, ne se produise qu'en septembre ou octobre 1979.

Aujourd'hui, les négociants et les observateurs avertis prédisent une chute encore plus vertigineuse des prix de l'aluminium.

Si la récession se poursuit aux Etats-Unis, le prix de l'aluminium sur le marché libre pourrait atteindre 63 cents la livre, soit le prix du producteur, selon Mark Ingelbinck, un négociant travaillant pour le compte de C. Tennant, Sons & Co., à Minneapolis, Minnesota. Des analystes mentionnent que l'effondrement des prix du marché libre au niveau de ceux des producteurs, prouvent le krach de l'industrie.

Mais d'autres personnes soutiennent que le prix du marché libre ne s'abaissera pas à ce point, même après le règlement de la grève à l'Alcan-Québec, ce qui fera augmenter les expéditions aux Etats-Unis. D'après ces personnes plus optimistes, les utilisateurs japonais, qui sont en train d'écouler rapidement leurs

réserves, vont se rendre sur le marché libre aux Etats-Unis, immédiatement après que le prix sera inférieur à 67 cents la livre. C'est du moins l'opinion de Stewart Spector, vice-président de la compagnie Oppenheimer, de New York.

Perdants

De toute façon, les négociants qui ont du métal "sur les bras" actuellement se retrouvent dans une position délicate: ils peuvent vendre à perte ou attendre en espérant que les prix vont augmenter à nouveau. Malheureusement, peu de gens croient vraiment que les prix vont grimper rapidement. Dans ces conditions, rares sont les négociants disposés à vendre maintenant en encaissant des pertes énormes.

La meilleure façon de minimiser les pertes pour les négociants, serait qu'ils essaient d'écouler l'aluminium disponible dans des pays étrangers, où la demande et les prix sont meilleurs qu'aux Etats-Unis. Une telle mesure peut même procurer des bénéfices supplémentaires aux vendeurs. Un marchand révèle avoir fait un profit inattendu en vendant le métal outre-mer contre des marks allemands. Il a ensuite converti cet argent en monnaie américaine et touché une prime, puisque le mark vaut plus cher que le dollar US.

Enfin, des acheteurs de métal veulent profiter de la récession en cours pour faire des provisions à bon marché. Mais la plupart des négociants du marché libre attendent que les jours redeviennent plus beaux pour l'industrie de l'aluminium en Amérique du Nord.

compagnie, M. Taschereau affirmait que ces hausses de prix compenseraient largement pour les augmentations des coûts de production. Le président d'Asbestos prévoit que pour toute l'année 1979 les bénéfices dépasseront ceux de l'an dernier, une période difficile pour les producteurs d'amiante.

En 1978, les profits nets de la société ont atteint \$15 millions, une baisse par rapport aux bénéfices records de \$21 millions l'année précédente.

Demande accrue

"Nous croyons que nous nous engageons maintenant dans un nouveau cycle de croissance, un cycle qui verra la demande pour les fibres d'amiante-ciment dépasser largement la demande", soulignait en mai dernier M. Taschereau.

Près de 85 p.c. de la production de la société Asbestos est utilisée dans la fabrication des tuyaux d'amiante-ciment, un secteur en expansion dans les pays en voie de développement et dans certains

pays de l'Europe. Vingt pour cent des profits.

En 1978, alors que General Dynamics, la compagnie américaine qui contrôle Asbestos à plus de 54 pour cent, affichait une perte financière de \$150 millions, sa filiale canadienne montrait des bénéfices de \$17 millions.

Au cours des cinq dernières années, les ventes d'Asbestos ont représenté cinq pour cent en moyenne, des ventes totales de General Dynamics, tandis qu'elle fournissait environ 20 pour cent de ses profits.

Dans son dernier rapport trimestriel, General Dynamics déclare qu'elle conteste toujours l'achat de la société Asbestos par le gouvernement du Québec et qu'elle a attaqué en justice la constitutionnalité de la loi d'expropriation du Québec.

"Malgré tout cela, nous continuons de discuter avec le gouvernement et nous espérons qu'une entente pourra être conclue", ont souligné les dirigeants de la compagnie.

COSB combattra l'ingérence gouvernementale dans les petites entreprises

CALGARY (PC) — Des hommes d'affaires de Calgary et de Toronto viennent de fonder une nouvelle association baptisée du nom de Canadian Organization of Small Business (COSB).

Le président du COSB, M. Daniel Horigan, a réuni les journalistes mercredi pour leur faire part de la nouvelle.

Il a souligné la nécessité de protéger la petite entreprise contre les agissements de l'Etat et des grandes sociétés.

Il a reproché au gouvernement son refus d'adopter des mesures favorisant l'achat de produits canadiens.

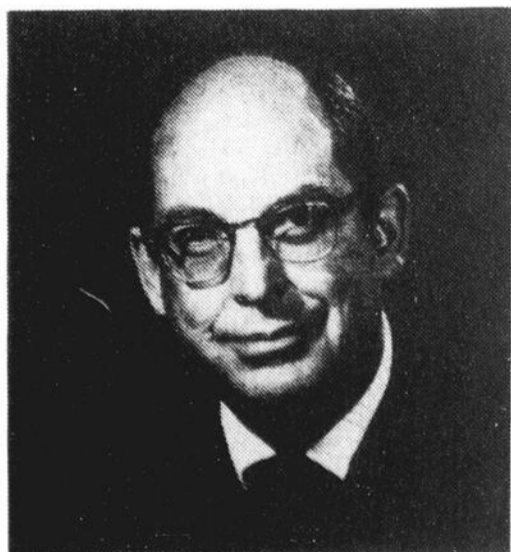
Il a aussi dénoncé les lois inopérantes sur la concurrence qui permettent aux grandes entreprises de bénéficier d'avantages injustes au détriment des petites.

Le COSB, a dit M. Horigan, est une organisation en voie de formation. Mais sa lutte portera sur le principal adversaire de la petite entreprise: le ministère fédéral du Revenu.

Mais pourquoi avoir fondé une nouvelle organisation vu qu'il en existe d'autres qui défendent les intérêts des petits patrons?

Justement, d'après M. Horigan, les autres ferment les yeux sur les problèmes réels de la petite entreprise.

Et c'est cette négligence qui a permis au ministère du Revenu de "terroriser" les Canadiens qui risquent leur sécurité économique en exploitant leur propre entreprise.



Daniel Horigan

Essais fructueux

CALGARY (PC) — S'il faut en croire M. Gordon Harrison, président de Canadian Marine Drilling, les résultats du puits d'essai Ukaler en mer de Beaufort confirment les tests qui ont été effectués dans le même secteur il y a deux ans.

"Ils indiquent un réservoir de gaz très proflique dont la puissance réelle devra être confirmée par des forages supplémentaires", a-t-il dit, mercredi.

Le puits d'essai, foré à partir du navire "Explorer III", a plongé dans une zone sablonneuse à 6.600 pieds. Il a débité trois millions de pieds cubes de gaz par jour à pression réduite, ce qui, d'après les calculs, donnerait 85 millions de pieds cubes à pleine puissance.

Des traces d'huile, que M. Harrison a qualifiées d'insignifiantes, ont été constatées.

finances en bref

Pétrole

CALGARY (PC) — Chevron Standard et Norcen Energy Resources signalent que leur cinquième puits fertile dans leur concession de West Pembina a débité 650 mètres cubes de pétrole par jour.

Tracteurs

WINNIPEG (PC) — Versatile Manufacturing de Winnipeg va engager de 15 à 20 millions de dollars dans des travaux d'agrandissement de son usine de tracteurs.

D'après la maison de courtage Odum Brown and Read de Vancouver, il existe une forte demande de tracteurs à quatre roues motrices fabriqués par Versatile.

Lufthansa

COLOGNE (AP) — La compagnie aérienne allemande Lufthansa vient d'annoncer que ses prix augmenteront à partir du 1er septembre, mais bien en dessous de la fourchette des 9-15 pour cent décidée récemment à Genève par l'Organisation internationale de l'aviation civile.

Marconi

MONTREAL (PC) — Au 30 juin dernier, les commandes en carnet à la compagnie Marconi Canada s'élevaient à \$93 millions, contre \$85 millions fin mars.

D'après un communiqué de Marconi, ces chiffres devraient permettre à l'entreprise de prévoir que le niveau de ventes et revenus devrait se maintenir durant l'exercice financier en cours.

Sun Life

MONTREAL (PC) — Un an après le déménagement controversé de son siège social de Montréal à Toronto, la compagnie d'assurance Sun Life du Canada consacre \$250.000 à une campagne visant à assurer les Québécois de son intention de rester ici.

Le message publicitaire, diffusé par la radio, les journaux et des panneaux-réclame, dit: "Nous sommes là pour la vie et nous vous l'assurons."

Des observateurs de l'industrie croient que la compagnie a perdu une bonne partie de sa clientèle québécoise après le déménagement du siège social: la Sun Life dit être en train de regagner ses pertes.

Entre-temps, la compagnie Celanese Canada Inc., a annoncé, mercredi, le déménagement à Toronto de 26 cadres de sa division des produits chimiques. Selon la Celanese, plus de 70 pour cent de ses ventes canadiennes de produits chimiques se font en Ontario.

Cuivre

TORONTO (PC) — La compagnie Inco Metals a haussé de trois cents à \$1,03 le prix du cuivre en plaque, et à \$1,03625 le cuivre en barre. Ces prix sont en vigueur sur le marché canadien et s'entendent à la livre.

Volvo

TORONTO (PC) — Volvo Canada a vendu 661 voitures en juillet, soit 55,5 pour cent de plus qu'un an auparavant.

C'est le septième mois consécutif que les ventes de Volvo ont augmenté par rapport aux mois correspondants de l'année dernière.

Céréales

CHICAGO (AP) — Les cours des céréales ont terminé la séance sur une note irrégulière à la Bourse des denrées de Chicago, jeudi. Les participants au marché attendent la publication, vendredi, d'un important rapport sur le volume des récoltes.

A la clôture des affaires, le soja est en baisse de 2,25 cents et en hausse de 1 cent, dans les contrats d'août cotés \$7,0650; le blé cède 3 cents et prend 1,75 cent, sept. \$4,1750; le maïs perd 0,50 cent et gagne 2 cents, sept. \$2,81; l'avoine est en hausse générale de 2 cents, sept. \$1,4750.

Argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait hier l'argent canadien à \$10,575 l'once de Troyes et à \$339,99 le kilo.

Obligations

TORONTO (PC) — Sauf le court terme, qui a perdu cinq cents, les cours étaient stables et les affaires légères dans le marché canadien des obligations, jeudi.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 12,5 pour cent.

Or

PARIS (PC) — Cours de clôture de l'or, en devises américaines, hier sur les principaux marchés mondiaux.

Londres: \$296,25
Paris: \$312,28
Francfort: \$295,37
Zurich: \$297,125
Hong Kong: \$292,18

Oléagineux

WINNIPEG (PC) — Les cours des oléagineux ont terminé en hausse modérée, jeudi, à la Bourse des denrées de Winnipeg. Le seigle a gagné \$5 alors que le grain de provende a progressé de \$1 à \$2,80.

Le jour précédent, mercredi, le volume des affaires comprenait 60,800 tonnes d'orge, 48,220 t de colza, 33,100 t de seigle, 14,600 t de grain de provende, 3,580 t de lin et 3,160 t d'avoine.

NOMINATION au journal Le QUOTIDIEN



Monsieur Gaston Vachon, président-directeur général du Progrès du Saguenay-Lac-St-Jean, éditeur du journal Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur ROBERT BISSONNETTE comme représentant des ventes auprès des agences de publicité nationales.

Monsieur Bissonnette est natif de Chicoutimi et connaît très bien les régions desservies par le journal Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean. Il pourra donc fournir, à tous ceux qui en auront besoin, les renseignements concernant le Saguenay et le Lac Saint-Jean.

Monsieur Bissonnette était, jusqu'à son embauche au Quotidien, gérant de bureau de Equifax Service Inc., de Montréal. Il était également responsable du marketing et du service à la clientèle. Il était à l'emploi de cette firme depuis vingt-deux ans. Avant son départ de Chicoutimi, Monsieur Bissonnette avait été président de la Jeune Chambre de Chicoutimi, premier vice-président du Carnaval-Souvenir de 1967 à 1969, il était également directeur des clubs Toastmaster et Richelieu. La nomination de Monsieur Bissonnette est effective à compter du premier septembre.

Le bureau du journal Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean à Montréal est situé au 2055, rue Peel, Suite 125A. Le numéro de téléphone est: 844-3405.

Le journal Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean est le seul journal quotidien à être imprimé au Saguenay-Lac-St-Jean.

Crédit Plan non reconnu

TORONTO (PC) — Les banques canadiennes ne reconnaissent pas un nouveau plan américain de protection de carte de crédit lancé au Canada.

Il s'agit d'un plan offert par Credit Card Service Bureau Corp., d'Alexandria aux Etats-Unis. Il garantit la sûreté des cartes de crédit en cas de perte ou de vol.

Un fascicule publié par ladite société et portant les logos Visa et Master Charge affirme que le plan en question est reconnu par les banques.

Or, la Banque de Montréal, qui commande le plan Master Charge, et la Banque Toronto-Dominion, qui a le Chargex-Visa, font remarquer qu'elles ne reconnaissent pas le plan américain.

M. Alan Bates, vice-président des opérations de détail à la Banque de Montréal, invite les porteurs de carte de crédit qui demandent à bénéficier de ce nouveau service à faire preuve de prudence.

Il ne critique pas ce plan américain mais souligne simplement que la Banque de Montréal ne le pas approuvé. En outre, les logos sont reproduits sans autorisation.

De son côté, M. Robert Holtje, directeur de la commercialisation à la compagnie américaine, déclare que celle-ci offre aux clients des facilités.

Il explique qu'avec ce plan, qui coûte au souscripteur \$15 par an ou \$36 pour trois ans, le bureau se charge de signaler à l'émetteur de la carte la perte ou le vol de cette dernière. De plus, le bureau enverra au client un mandat télégraphique de \$100 et un billet retour si l'intéressé est bloqué quelque part, s'il a perdu ses cartes de crédit et son argent.

Mais pourquoi se servir des logos Master Charge et Visa? Parce que le plan est approuvé par plus de cent banques aux Etats-Unis, répond M. Holtje.

Aux dires de M. John Ferry, président du bureau, le fascicule ne prétend pas que le plan est reconnu par les banques canadiennes ni que la compagnie offre une assurance-responsabilité.

horaire

CJPM

VENDREDI, 10 AOUT 1979

11.15 A votre service
11.30 Variétés chaud
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Y'a du soleil
13.00 Les Satellites
14.00 Bonjour madame
14.45 Cinéma
16.30 Piste aux étoiles
17.30 Parle parle, jase jase
18.30 Studio Six
19.00 Faut le faire

19.30 Oscar et Félix
20.00 Festival: "Un coin de ciel"
22.00 Région 02
22.20 La Corne d'abondance
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée: "Quelqu'un derrière la porte"

SAMEDI, 11 AOUT 1979

18.00 Soirée canadienne
19.00 Et ça tourne
20.00 Les grands spectacles: "La fille et le général"
22.00 Opération SQ
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 Dernière édition
23.10 En fin de soirée: "La révélation"

CKRS

VENDREDI, 10 AOUT 1979

10.15 En mouvement
10.30 Du soleil à 5 cents
10.45 Les contes de la rive
11.00 Magazine-express
11.30 Midi chaud
12.30 Sur des roulettes
13.00 Les troupilles de Clémence
13.31 Téléjournal
13.36 Reflets d'un pays
14.31 Les ateliers
15.30 Jardin des étoiles
16.00 Animagerie
16.30 Margricon et Gras Double
17.00 Cinéma de 5 heures: "Le pavillon noir"
18.00 Téléjournal national (2e édition)
18.11 Actualités régionales

18.16 Cinéma de 5 heures: (Suite)
19.00 L'Odyssée (3ième de 8)
20.00 A contrepoids
20.31 Hors-séries: "Jean-Christophe"
21.31 Une histoire de la médecine: "La médecine d'avant l'épidémie"
22.30 Téléjournal national et international
AU FIL DE L'ACTUALITE (3e édition)
22.45 Actualités régionales
22.53 Nouvelles du sport
23.03 Cinéma: "Cinq filles dans une nuit chaude"
00.30 Ciné-nuit: "A communiquer"

SAMEDI, 11 AOUT 1979

9.00 Le petit castor
9.30 Les aventures de Oui-Oui
10.00 Fifi Brindacier
10.30 Prince Noir
11.00 Joe le fugitif
11.30 Les richesses de la mer
12.00 Vivre et survivre
13.00 Poly en Espagne
13.30 Emile
14.00 Jeux d'été du Québec
16.00 Athlétisme: "Essais Coupe du Monde"

CBJET

(5)

VENDREDI, 10 AOUT 1979

10.00 A Thought for Today
10.05 CBC 6 Good Morning
10.15 The Friendly Giant
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
11.58 Weather Report
12.00 Fitness is...
12.30 Search for Tomorrow
13.00 To the Wild Country
14.00 The Edge of Night
14.30 Take Thirty From...
15.00 Afternoon Delight
16.00 This is the Law (Repeat)
16.30 Mr. Dressup

17.00 The Partridge Family
17.30 All in the Family
18.00 The City at Six
19.00 The Mary Tyler Moore Show (Repeat)
19.30 Getting It Together
20.00 All in the Family
20.30 Front Page Challenge
21.00 John Allan Cameron
21.30 Mind your Language
22.00 The Best of Take 30
22.30 The Goodies
23.00 The National
23.27 The City Tonight
23.45 The Horseman Riding By

SAMEDI, 11 AOUT 1979

10.30 Sesame Street
11.30 Reach for the Top
12.00 Boy Dominic
12.30 Mr. Dressup
13.00 Slupper and Co.
13.30 Mutual of Omaha Wild Kingdom
14.00 World of Plants
14.30 Mr. Chips
15.00 Sports Week-End

18.00 CBC Saturday Evening News
18.30 Sun Parlor Country
19.00 Paper Chase
20.00 All Creatures Great and Small
21.00 CBC Film Festival
23.00 The National
23.15 The City Tonight
23.31 Saturday Night Movie: "Robbery"

WEZF

(7)

VENDREDI, 10 AOUT

7.00 Good Morning America
9.00 PTL Club
11.00 Laverne and Shirley
11.30 Family Feud
12.00 \$20,000 Pyramid
12.30 Ryan's Hope
13.00 All my Children
14.00 One Life to Live
15.00 General Hospital
16.00 The Edge of Night
16.30 The Merv Griffin Show

18.00 ABC World News Tonight
18.30 Hollywood Square
19.00 The Andy Griffith Show
19.30 Bewitched
20.00 Operation Petticoat
20.30 Welcome Back, Kotter
21.00 ABC Friday Night Movie
23.00 The Mary Tyler Moore Show
23.30 Soap

SAMEDI, 11 AOUT

7.30 Infinity Factory
8.00 Fang Face
8.30 Scooby All-Stars
10.00 Challenge of the Superfriends
11.30 Big Foot and Wild Boy
12.00 The All New Pink Panther Show
12.30 American Bandstand

13.30 This Week in Baseball
14.00 Red Sox Baseball: "Red Sox vs Milwaukee"
17.00 Wild World of Sports
18.30 Sha Na Na
19.00 Wild, Wild, West
20.00 Love Boat
22.00 Fantasy Island
23.00 ABC Week-End News
23.15 Wild, Wild, West

CFCF

(11)

VENDREDI, 10 AOUT

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercises
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 What's Cooking?
10.00 The New Ed Allen Show
10.30 Definition
11.00 Montreal Summer
11.30 Rocket Robin Hood
12.00 The Flintstones
12.30 Street Talk
13.00 It's your Move
13.30 The Alan Hamel Show
14.30 Another World
16.30 The Mad Dash
17.00 The Price is Right
18.00 Pulse
19.00 Operation Petticoat

19.30 Circus
20.00 Diffrent Strokes
20.30 Hello Larry
21.00 Transworld Radio: "A Round the World to China"
22.00 One Day at a Time
22.30 Just Friends
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie: "The Laughing Policeman"
02.00 Emergency: "Welcome to Santa Rosa County"

SAMEDI, 11 AOUT

6.00 University of the Air
7.00 Morning Exercises
7.30 Circle Square
8.00 Barbapapa
8.30 Kum Kum
9.00 Rocket Robin Hood
10.00 Let's Go
10.30 Kidstuff
11.30 George
12.00 Bugs Bunny/Roadrunner Hour
13.00 Saturday at the Movies: "Ragtime Summer"
15.00 Oceans Alive
15.30 You Tell Us
16.00 Wide World of Sports

18.00 Feel Like Dancin'
19.00 B.J. and the Bear
20.00 Academy Performance: "Separation"
22.00 Musiquébec
23.00 The Editors
23.15 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 The Twelve Midnight Movie: "Life and Times of Judge Roy Bean"
02.30 Emergency: "Computer Error"

films à la télévision

vendredi 10 août

14h45

CJPM — CINEMA. "L'Américain".
— Drame psychologique avec Jean-Louis Trintignant et Simone Signoret.

20h00

CJPM — FESTIVAL SIDNEY POITIER. "Un coin de ciel bleu" (A Patch of Blue) (3) — E-U. 1965. Drame sentimental de G. Green avec Sidney Poitier, Elizabeth Hartman et Shelley Winters. — Un Noir s'intéresse à une jeune Blanche aveugle et l'aide à sortir de son milieu sombre. — Oeuvre pleine de charme et de délicatesse. Réalisation sobre et efficace. Interprètes bien dirigés. (2 h.)

23h10

CJPM — FIN DE SOIRÉE. "Quelqu'un derrière la porte" (5) — Fr. 1971. Drame psychologique de N. Gessner avec Anthony Perkins, Charles Bronson et Jill Ireland. — Un médecin tente de se servir d'un schizophrène pour éliminer l'amant de sa femme. — Sujet intéressant. Réactions arbitraires et controuvées des personnages. Mise en scène rigoureuse mais froide et distante. Interprètes peu convaincants.

17h00

CKRS — CINEMA DE 5 HEURES. "Pavillon noir" (The Spanish Main) (4) —

E-U. 1945. Film d'aventures de F. Borzage avec Paul Henreid, Maureen O'Hara et Walter Slezak. — Les exploits d'un corsaire hollandais en lutte contre les Espagnols dans la mer des Antilles. — Grande mise en scène. Mouvement soutenu. Souci du détail. Bons interprètes. (1 h.) Suite à 6h16 p.m.

20h30

CKRS — CJBR — HORS SERIE. "Jean-Christophe". D'après la grande fresque romanesque de Romain Rolland avec Benny Schier et Simona Braham. — Jean-Christophe doit fuir la justice française. Il gagne la Suisse où un ami lui a fourni l'adresse d'un sympathisant. La maîtresse de maison ne peut résister au charme de Jean-Christophe. (1 h.)

23h00

CKRS — CINEMA. "Cinq filles par une nuit chaude d'été" (5) — It. 1970. Drame policier de M. Bava avec William Berger, Ira Furstenberg et Howard Ross. — Une série de meurtres se commet sur une île où sont réunies dix personnes. — Coups de théâtre forcés. Décor original. Ensemble artificiel. Interprétation inégale. Recherche d'érotisme. (1 h. 30).

17h00

CJBR — JO GAILLARD. (Aventu-

samedi 11 août

que plutôt confuse. Mélange de comique et de dramatique.

12h00

CJPM — CINE-SAMEDI. "Le pistolet de la rivière Rouge" (The Last Challenge) (5) — E-U. 1967. Western de R. Thorpe avec Glenn Ford, Angie Dickinson et Chad Everett. — Attré par la réputation d'habile tireur d'un shérif, un jeune homme s'amène dans son village bien décidé à le défier. — Scénario négatif. Réalisation honnête. Un certain suspense. G. Ford excellent. (1 h. 30).

20h00

CJPM — LES GRANDS SPECTACLES. "La fille et le général" (5) — It. 1967. Drame de guerre de P. Campanile avec Rod Steiger, Virna Lisi et Umberto Orsini. — Avec l'aide d'une paysanne, un soldat italien tente de regagner son régiment en ramenant prisonnier un général autrichien. — Construction épisodi-

23h10

CJPM — FIN DE SOIRÉE. "La révélation" (5) — Fr. 1970. Drame de A. Lavalie avec Olga Georges-Picot, Saddy Rebot et Juliette Mills. — Une jeune femme mariée devient la maîtresse du directeur d'une boutique de mode, qui veut l'entraîner à des jeux érotiques pervers.

20h30

CKRS — CJBR — CINEMA CANADIEN. "L'apprentissage de Duddy Kravitz" (The Apprenticeship of Duddy Kravitz) (3) — Can. 1974. Comédie dramatique de T. Kotcheff avec Richard Dreyfus, Micheline Lanctôt et Jack Warden. — Dans le milieu juif de Montréal, le fils d'un chauffeur de taxi

res). Avec Bernard Fresson, Dominique Briand, Gunter Meisner, Ivo Garrani et Patrick Préjean. — "La femme d'affaires". La Marie-Aude est retenue dans le port de Marseille. Le second de Jo lui trouve un poste temporaire dans une compagnie maritime dirigée par une Québécoise. (1 h.) REPRISÉ.

00h00

CFCF — THE TWELVE MIDNIGHT MOVIE. "The Laughing Policeman" (4) — E-U. 1973. Drame policier de S. Rosenber avec Walter Matthau, Bruce Dern et Lou Gossett. — La police de San Francisco recherche un inconnu qui a tué tous les passagers d'un autobus. — Roman suédois transposé aux États-Unis. Mise en scène mouvementée et réaliste. Attention portée aux détails du travail policier. Jeu intéressant des comédiens. (2 h.)

00h50

CJBR — CINE-NUIT. "Vendetta" (5) — It. 1976. Western de J. Manduke avec Lee Van Cleef, Jim Brown et Leif Garrett. — Un adolescent s'en prend à des hors-la-loi qui ont tué ses parents. — Développement conventionnels. Mise en scène honorable. Bonne utilisation des paysages. Interprétation routinière. (1 h. 40).

23h00

cherche à se faire une place au soleil par diverses combines.

23h00

CKRS — CJBR — CINEMA. "Sierra Torride" (Two Mules for Sister Sara) (4) — E-U. 1969. Western de D. Siegel avec Shirley MacLaine, Clint Eastwood et John Kelly. — Au Mexique, un aventurier se fait le protecteur d'une fausse religieuse pourchassée par des soldats français.

01h05

CKRS — CJBR — CINE-NUIT. "Point de chute" (4) — Fr. 1970. Drame policier réalisé et interprété par Robert Hossein avec Johnny Hallyday et Pascale Rivault. — Une adolescente kidnappée est défendue par un des ravisseurs contre les autres qui veulent la tuer. —

(47)

résumé

Jessica est la source d'une énergie destructrice qui se dégage sous forme d'aura. Ryland est hétébé. Edith survient, porteuse de vengeance. Son arrivée déclenche une mêlée qui s'avère fatale pour Ryland. Il s'abîme dans les flots.

Dénouement



UN ÉTÉ DE JESSICA d'Alain Bergeron est publié par les Éditions Quinze.

Désormais les choses s'accéléraient encore davantage. Jessica poussa un grand cri d'agonie qui cisaila l'air tout autour. Otis lâcha son étreinte. La fillette lui échappa des mains et courut elle aussi sur la terrasse. "Retenez-la!" hurla Jerome aux androïdes désorientés. Trop tard, Jessica s'était jetée à son tour dans les eaux mortelles.

Tout le monde se rua alors en même temps contre la balustrade. Quatre têtes horrifiées, penchées sur cette frange d'océan qui faisait gronder ses lames au pied de la terrasse, essayaient de discerner au milieu de l'écume changeante l'endroit fatal où s'était engloutie l'enfant. Malicia sanglotait, Jerome agrippait à la pierre ses poings crispés, Otis était livide et Dame Edith, le visage fouetté par le vent, se sentit prête à défaillir sous le poids d'un crime effroyable dont elle aurait pour toujours à porter le fardeau.

Otis recouvra le premier l'usage de ses esprits. Il commanda aux androïdes de descendre sur la plage et de tenter de repêcher la fillette. Au même instant, un nouveau plongeon eut lieu. "Regardez!" s'écria Malicia. Une forme grise bravaît les vagues et nageait, à fleur de Mer, en direction de la terrasse.

"C'est le Mourfou!" dit la vieille femme, le regard en larmes, ivre d'espoir. "Il est revenu."

Le gros animal, après avoir erré des jours dans la campagne, avait humé la trace de sa petite amie jusqu'au château de Malicia. Il l'avait vue tomber du haut de la terrasse et, avec cet héroïsme aveugle dont on avait muni ses instincts, il n'avait pas hésité à sauter, depuis quelque gros rocher, dans l'eau lugubre. On le vit disparaître soudain, entre deux hautes vagues, comme avalé lui aussi par la houle. Le cœur de quatre personnes là-haut s'arrêta de battre.

La masse grise et ruisellante émergea un peu plus loin et, lentement, par petits mouvements saccadés, elle prit la direction de la plage. A mesure qu'elle avançait, on put reconnaître à la hauteur de sa puissante mâchoire la silhouette immobile d'un corps d'enfant. Des taches de blanc et de roux coloraient la mousse autour de lui. Le Mourfou parvint avec peine jusqu'à la plage. Il déposa sa précieuse charge sur le sable puis, exténué, il se coucha sur le côté, près d'elle, la langue pendante et les flancs palpitants.

Mêlée à l'immense soulagement qui l'envahissait, une étrange pensée s'infiltra en Jerome van Delft. Le dénouement auquel il venait d'assister le laissait perplexe. Ce chien qui se lançait à la rescousse d'une fillette en train de se noyer, cela lui rappelait trop certains clichés dramatiques utilisés autrefois... Il ne put s'empêcher d'établir un rapprochement entre ce qui se déroulait sous ses yeux et les paroles prononcées un peu plus tôt par le malheureux prisonnier. Est-ce que par hasard... Non. Cette

étrange pensée, il la chassa pour de bon.

Quant à Ryland, personne n'alla chercher son cadavre. Il était entré tête première dans le déferlement des eaux. Son front avait heurté un écueil dur et pointu, ou peut-être la crête d'une mauvaise vague. Il mourut sans s'en apercevoir. Il mourut sans avoir eu le temps de recommander son âme à quelque dieu que ce fût. Il mourut sans pouvoir s'étonner que le monde autour de lui continuât de lui survivre.

XXIV

"Elle dort, dit Malicia. Je lui ai fait boire un calmant. Sa fièvre a baissé. Elle a failli mourir, vous savez."

Otis baissa la tête et se mordit les lèvres. Une amertume corrosive le consumait depuis la veille. Il n'avait pas dormi. Il s'était tenu toute la nuit dans une petite pièce obscure du palais de Malicia, à ressasser des regrets inutiles mais douloureux. Jerome l'avait rejoint à l'aube. Il arborait lui aussi une mine sinistre. Ensemble, ils n'avaient pas échangé trois mots. La vieille femme venait d'entrer à son tour. A entendre ses paroles, Otis se sentit pris d'un profond découragement.

"A quoi bon vous torturer? lui dit Jerome. S'il y a des blâmes à distribuer, nous méritons tous notre part de responsabilités."

"Comment? Comment une telle chose a-t-elle pu se produire?"

"Personne ne peut prévoir ce genre de tragédies. Elles nous prennent toujours par surprise, à un moment et sous une forme inattendus. Elles sont le fruit de hasards, de volontés indépendantes sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Nous ne saurons jamais ce qui, dans l'enchaînement de ces causes, a entraîné la mort de ce malheureux."

"C'est Edith qui a tout fait", répondit Malicia sèchement.

"Edith? Son intervention a précipité les événements, je te le concède, lui répliqua Jerome. Elle n'a pourtant agi que de façon indirecte, poussée, aveuglée par sa jalousie malade. Est-ce que cela suffit pour que nous la désignons comme seule coupable?"

"Pourtant, il y a bien eu meurtre", murmura Otis.

"Un meurtre... Vous dramatisez inutilement, je crois. J'ai beaucoup réfléchi sur ce qui est arrivé hier. Je me suis remémoré la scène plusieurs fois en essayant de mettre en ordre les mots, les gestes et les mouvements de chacun. J'ai voulu comprendre. Les androïdes ont-ils poussé Ryland dans l'eau? Ou bien s'agit-il d'un simple accident? Ou bien..."

"Ou bien?"

"Je me le demande encore... Il y a une autre possibilité, si on considère les choses du point de vue de la victime. Souvenez-vous. Nous avons tout fait pour sauver ce jeune homme, pour le protéger des autres Maîtres. Il a refusé de nous accorder sa confiance. Les révélations d'Otis, mêlées à son épuisement physique et moral, ont miné sa raison. En voyant venir les androïdes, il a cédé à la panique. Il s'est senti perdu, coincé, pris au piège. Il n'y avait plus d'issue possible pour lui. Non, je me le demande, n'a-t-il pas choisi lui-même de se laisser tomber par-dessus la terrasse?"

"Un suicide? Vous croyez?" soupira Otis.

"Pas un acte volontaire, certes, mais une sorte de renonciation inconsciente à lutter, à survivre dans un monde où il ne percevait

que de l'hostilité. La paix de la mort, c'est une tentation à laquelle il n'a peut-être pas su résister."

"Pauvre garçon."

"Je ne vous comprends pas, protesta brusquement Malicia. Vous êtes là à vous lamenter sur le sort d'un petit imbécile qui s'est jeté dans la gueule du loup de son propre chef. Que faites-vous de Jessica qui a délié toute la nuit et pleuré à fendre l'âme? Vous n'avez donc pas pitié d'elle?"

"Calme-toi, chérie", lui dit Jerome en voulant la prendre dans ses bras.

"Laissez-moi! cria-t-elle, quasi hystérique. Je vous trouve immondes, l'un comme l'autre."

Elle était furieuse et lasse à la fois. Elle avait soigné et veillé Jessica pendant douze heures. Les traits de son visage s'étraient de fatigue. La clarté impitoyable du matin affadissait son teint. Elle paraissait presque son âge réel maintenant. Jerome se rappelait les remarques injurieuses que Ryland avait proférées à son endroit. Il ne lui en voulait pas de se montrer aussi injuste.

"Pardonnez-nous, Malicia, lui dit doucement Otis. Nous n'oublions pas Jessica. Nous l'aimons aussi, nous l'aimons sans doute autant que vous. Si vous saviez comme je regrette le mal que je lui ai causé."

"Vous vous êtes servi d'elle, vous vous êtes servi d'un enfant sans défense pour mettre à l'abri votre infâme petit paradis... Quand je pense qu'elle aurait pu mourir!"

Elle fondit en larmes. Jerome l'entoura de ses bras. Cette fois, il ne sentit chez elle aucune réticence. Elle s'abandonnait dans la détresse.

"Je le sais", répondit Otis, honnête comme jamais. "C'est cela qui me tourmente le plus. Mes torts, je les vois clairement aujourd'hui et j'en accepte l'entière responsabilité. Peu importe si les événements m'ont échappé, moi seul les ai déclenchés à l'origine. Mais je veux réparer, Malicia, je ferai n'importe quoi pour réparer. Mon infâme petit paradis, comme vous dites, j'en ferais cadeau à n'importe qui pourvu que Jessica soit heureuse."

"Nous vous croyons, Otis, dit Jerome en caressant les cheveux de Malicia. Nous vous appuierons ensemble jusqu'au bout, vous le savez. Mais ce ne sera pas facile. Il y a les autres qu'il faut convaincre, nos collègues, nos sordides et prétentieux compagnons. Eux aussi, ils tiennent à Jessica, pour des raisons bien différentes, malheureusement. Ils tiennent surtout à leur paix et à leur jouissance."

"Je suis néanmoins l'artisan premier de tout ce gâchis. Je leur parlerai moi-même. Je les affronterai, s'il le faut. Ils ne vont pas tarder à arriver, d'ailleurs. Les androïdes les ont convoqués ici ce matin. Ils ont préparé l'amphithéâtre."

"Nous venons avec vous" dit calmement Jerome.

Ils commençait déjà à se présenter, les Maîtres de Mars, avec leurs beaux carrosses ailés qui bourdonnaient dans le ciel autour du palais. Ils franchissaient le pont-levis, en vociférant et en se montant la tête contre ceux qu'ils tenaient depuis hier pour de dangereux traitres. Ils avaient tout appris par l'intermédiaire des androïdes de Dame Edith: la cachette de Ryland sur sa mort, le suicide manqué de Jessica, surtout, qui n'arrêtaient pas de les inquiéter.

L'amphithéâtre se remplissait à mesure. Ils étaient tous venus, sauf la princesse Antonia, retenue par une autre cuite, Madame Sibyl, pour qui rien n'avait encore eu lieu dans son univers intérieur, et Dame Edith qu'un minimum de décence confinait aux tréfonds de son palais.

A SUIVRE

L'union fait la force. Appuyons la Croix-Rouge!

la vie nous concerne

La Société canadienne de la Croix-Rouge

GM a trois mois pour accepter un cadeau de \$100 millions

par André Préfontaine

OTTAWA (PC) — La multinationale américaine General Motors dispose d'un délai de trois mois pour répondre à une "offre ferme" de subvention de près de \$100 millions que lui a présentée le ministre de l'Expansion économique régionale il y a quelques semaines à peine, en vue de l'établissement au Québec de sa fonderie de blocs-moteurs en aluminium.

Qualifiant de "très bien informé" le montant de la subvention, mais refusant de le confirmer ou de le nier, M. André Malinoff, un dirigeant du MEER pour le Québec, a révélé que c'est à la demande du géant de l'automobile que la proposition de subvention avait été faite.

Même si une subvention fédérale globale de \$100 millions n'apparaît pas impossible à l'heure actuelle, le chiffre de \$80 millions revient le plus souvent dans les conversations lorsqu'il est question de la contribution du MEER. M. Malinoff n'a pas nié non plus que l'assistance financière conjointe des gouvernements de Québec et d'Ottawa au plus important constructeur d'automobiles au monde pourrait fort bien dépasser le cap des \$100 millions.

Priorité

M. Malinoff a indiqué que le projet d'implantation de la fonderie de blocs-moteurs en aluminium de GM, évalué présentement à un demi milliard de dollars et créant plus de 2,000 emplois, constituait la priorité de son ministère pour le moment.

Le projet d'implantation sur lequel le MEER a présenté son offre de subvention comporte une localisation bien précise et M. Malinoff, encore une fois, a fait remarquer que les indications faisant de Beauharnois le site de cette usine "étaient très bien informées" même si il a refusé de les confirmer ou de les infirmer.

La nouvelle crise de l'énergie pro-

voquée par la révolution en Iran, marquée à une baisse des ventes des voitures américaines de l'ordre de 17,6 pour cent et une hausse des ventes des modèles européens et japonais munis de blocs-moteurs en aluminium, aurait incité GM à raviver son projet de fonderie de blocs-moteurs au Québec.

Maturation

Lorsque la General Motors avait annoncé son projet pour la première fois, en 1978, le gouvernement fédéral avait présenté une offre de subvention de \$58,2 millions et le gouvernement du Québec avait fait de même avec \$19,6 millions. Cependant, GM avait demandé et obtenu quatre extensions du délai de trois mois pour finalement remettre son projet sur les tablettes par la suite.

Pour M. Malinoff, qui croit possible que GM demande une extension du délai, l'incertitude quant à l'avenir du bloc-moteur en fonte utilisée actuellement devant le besoin d'un bloc-moteur en aluminium avait fait hésiter GM. "Des projets d'une telle envergure doivent nécessairement traverser une période de maturation" a-t-il souligné, ajoutant qu'il ne croyait pas que le projet présentement à l'étude avait franchi cette "étape de maturation".

Ombre au tableau

Par ailleurs, GM avait pour la première fois soulevé la possibilité d'établir son usine de blocs-moteurs en aluminium au Québec au moment même où le gouvernement Lévesque devait décider s'il octroierait le contrat de construction d'autobus urbains, évalué à plusieurs centaines de millions de dollars, à la compagnie Bombardier ou à la General Motors, qui a finalement obtenu le contrat.

Et même si le MEER se montre optimiste de voir ce projet se réaliser enfin, la montée en popularité du moteur diesel, muni d'un bloc en

fonte, vient porter une ombre au tableau. "Il existe présentement une incertitude entre le moteur diesel, plus économique et plus polluant, et le moteur en aluminium" a noté M. Malinoff, qui a émis l'opinion que GM opterait pour le développement des deux alternatives.

Confronté avec les limites d'aide à l'établissement d'une multinationale que lui imposent les accords du GATT, le gouvernement fédéral ne tient pas à trop parler de ce dossier.

Collaboration informelle

Déjà une subvention de près de \$60 millions à la compagnie Ford, qui avait établi une usine de montage dans le sud de l'Ontario en 1978 avait soulevé de vives protestations à Washington où l'on parlait de pratiques commerciales déloyales de la part du Canada.

C'est pour cette raison en fait qu'Ottawa tient à dissocier son action auprès de la GM de tout geste ou proposition du gouvernement du Québec. Cependant, selon ce qu'il a été possible d'apprendre, la collaboration informelle entre les deux paliers de gouvernement suffirait à elle seule à "détruire la thèse du PQ qu'il peut tenir Ottawa à l'écart de son développement économique".

N'étant pas assujéti à des accords internationaux, le Québec peut avoir les coudées franches et oeuvrer principalement au niveau des approvisionnements en matières premières et en électricité ainsi que des avantages fiscaux selon M. Malinoff.

Cependant, le Québec devra également calmer les appréhensions du géant américain que les problèmes de langues occasionnés par la loi 101 ne sont pas sans inquiéter.

En effet, la majorité des cadres pour cette nouvelle usine viendraient dans un premier temps de l'Ontario et des Etats-Unis et on voudrait probablement ainsi en-

voyer leurs enfants à l'école anglaise. De plus, le régime de fiscalité pour les cadres gagnant \$30,000 et plus ne semble pas contribuer à rendre le Québec attrayant. Finalement, la question des relations ou-

vières ennues également les planificateurs de la General Motors.

Bref, selon M. Malinoff, le gouvernement du Québec doit dissiper l'impression qu'il veut devenir social-démocrate. A ce niveau, la

menace de nationalisation de l'Asbestos Corporation ne viendra pas améliorer les choses. "Est-ce qu'il y a déjà eu une nationalisation qui n'inquiète pas l'entreprise privée?" a demandé M. Malinoff.



MANIFESTATION — Environ une centaine des 450 manipulateurs de grain du port de Montréal en grève depuis le 23 mai ont marché sur la colline parlementaire à Ot-

tawa, hier, pour réclamer l'intervention du gouvernement dans cet arrêt de travail qui perdure. (Photolaser PC)

Toute peine de prison est inutile

OTTAWA (PC) — Si pour certains Canadiens, la sentence de deux ans, infligée aux Cossette-Trudel est minime, pour d'autres, purger une peine d'emprisonnement, quelle qu'elle soit, est une perte de temps.

Depuis la mort d'un détenu, Eddie Nalon, décédé en 1974 dans sa cellule de la prison de Millhaven, en Ontario, se tient annuellement dans les provinces anglophones, un "National Prison Justice Day" (Journée nationale de la justice pénitentiaire) afin, notamment, de protester contre les conditions de détention des prisonniers canadiens.

Vendredi donc, les manifestations porteront essentiellement sur "l'atroce réa-

lité" de la vie que mènent les personnes incarcérées dans les pénitenciers fédéraux, les prisons provinciales et municipales du pays.

Pour ceux qui soutiennent cette journée de protestation, les Cossette-Trudel vont entrer dans un système carcéral qui a produit 11 suicides, l'an dernier, dans les seules prisons du Québec et des pénitenciers fédéraux.

"Le taux de suicide parmi les prisonniers canadiens est 12 fois plus élevé que dans le public en général", affirme d'ailleurs l'Association des libertés civiles.

Selon elle, les mutilations derrière les barreaux sont même, cette année, sept fois plus nombreuses que l'an dernier. L'associa-

VEN. a JEU. 10-11-12-13-14-15-16- AOUT

14 ANS

2 films-couleurs!

UN CHAMPION DE KARATE EN ACTION

PLUS FEROCÉ, PLUS CRUEL, PLUS MEURTIER

LES DOUZE MÉDAILLONS D'OR

L'EXÉCUTEUR DU KUNG FU

Théâtre Canadien



Jean Pigott

Le nec plus ultra du mâle ouvre ses portes à une femme

OTTAWA (PC) — Pour la première fois depuis sa fondation, il y a 113 ans, le Rideau Club d'Ottawa va accueillir en son sein, une femme.

Mme Jean Pigott, ancienne députée progressiste-conservateur qui a été défait aux dernières élections fédérales mais qui est actuellement conseillère de M. Clark pour les ressources humaines, devrait être admise au prochain conseil exécutif du club, qui a essentiellement pour membres des hommes politiques et des hauts fonctionnaires.

Le premier chef du gouvernement canadien, M. John A. Macdonald, qui fut également le premier président de ce club sélect, n'aurait certainement pas critiqué la venue de Mme Pigott.

\$1,5 milliard pour la construction de six frégates

OTTAWA (PC) — La Navy League of Canada a demandé au gouvernement d'accélérer son programme de construction de six frégates, au coût de \$1,5 milliard.

Dans un mémoire adressé au ministre de la Défense Allan McKinnon le mois dernier, mais rendu public jeudi, la ligue affirme que le gouvernement accuse déjà deux mois de retard dans le choix des deux chantiers navals qui doivent préparer les plans et devis.

Ce choix revient au cabinet fédéral et se fait entre cinq compagnies: Litton Systems (Canada), de Toronto; Pratt and Whitney Aircraft of Canada, de Longueuil; Sperry Systems Management, d'Ottawa; Genstar Marine, de Vancouver-Nord, avec la firme britannique British Shipbuilding; et Davie Shipbuilding, de Lauzon, avec la firme italienne Cantieri Navali Riuniti.

En 1985

Les six bâtiments doivent être livrés entre 1985 et 1989 et M. René Richard, du ministère des Approvisionnements, a déclaré jeudi, à la suite du mémoire de la NLC, qu'il n'y aurait pas de retards.

Ce programme de construction a été mis sur pied, en 1977, par l'ancien ministre de la Défense Barney Danson, à cause de vieillissement de la flotte de 20 navires du Canada.

La ligue signale d'ailleurs, dans son mémoire, qu'il ne restera plus que 10 bâtiments en 1990, même avec les six nouvelles frégates.

Ces frégates, qui jaugent entre 3.500 et 4.000 tonnes, transporteront des hélicoptères et pourront s'occuper de la patrouille des pêches aussi bien qu'accomplir des tâches militaires.

Au moment où il était critique de la défense dans l'opposition progressiste-conservatrice, M. McKinnon favorisait de plus petits bateaux que les frégates pour le travail de patrouille.

Pêche en mer Accord Canada-Espagne

MADRID (AFP) — Le Canada et l'Espagne ont conclu un accord sur la pêche en vertu duquel les morutiers espagnols pourront pêcher 4.500 tonnes de morue, jusqu'à la fin de 1979, a annoncé jeudi à Madrid le ministre espagnol des transports chargé des questions de pêche.

En vertu de cet accord, les morutiers espagnols pourront prendre 2.000 tonnes de morue dans les eaux à l'intérieur des 200 milles dans le littoral canadien, et 2.500 tonnes dans les pêcheries de Flemish Cap.

Cet accord a été conclu à la suite des entretiens entre des experts canadiens et espagnols à Madrid et Vigo.

Patinodrome

338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206

Salle entièrement CLIMATISÉE.

Ce soir, viens rouler avec tes amis dans le confort du magnifique.

PATINODROME VENDREDI:

Admission: \$3.00
Location de patins: \$0.50

SOIREE POPULAIRE (19h00 à 00h30)

CONCOURS CUMULATIF (Patinneur chanceux \$50.00 et plus à gagner)

2 CINE-PARCS

LES MOINS DE 14 ANS: GRATUIT

POUR MIEUX VOUS SERVIR

GUICHETS semaine 7:30 • Ven. Sam. Dim. 7:22

PROJECTION au CREPUSCULE

Elle a su conquérir les foules jusqu'au jour où son existence fut bouleversée par une chute tragique!

Ensemble, ils ont atteint le sommet au travers des yeux de l'amour!

ROBBY BENSON **LYNN-HOLLY JOHNSON**

Le récit d'un amour et d'un courage extraordinaires

CHATEAU DE RÊVES

LES 7 CITES D'ATLANTES

BURT REYNOLDS

La Fureur du Danger

Le plus grand cascadeur vivant!

JAN MICHAEL VINCENT **SALLY FIELD** **BRIAN KEITH**

Un Couple en Fuite

PETER FONDA **SUSAN SAINT JAMES**

cine-parc SAGUENAY 1 TEL: 549-4337 cine-parc SAGUENAY 2 JONCTION ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL

D'UNE DRÔLERIE SANS PAREIL...VOUS VOUS TORDREZ DE RIRE SUR VOTRE SIEGE! "IRRÉSISTIBLE!"

UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT

la Cage aux Folles

UN FILM D'EDOUARD MOLINARO

GAGNANT DE 3 OSCARS

"Retour"

ROYAUME 1 BELLEVUE

Rarement un film procure-t-il un tel plaisir pour les yeux et pour l'esprit! Une œuvre exceptionnelle

UN AMOUR DE SABLE CASANOVA

Un Adolescent à Venise

ROYAUME 3

C'est le temps de la danse DISCO et de l'amour DISCO

fiebre d'une Nuit d'été

18 ANS

SUSPIRIA POUVEZ-VOUS LE SUPPORTER?

SAGUENAY

LES CINÉMAS FRANCE FILM

Cette femme est une MINE D'OR!

Evelyn

avec Margaret Rose Keel

FANTASIES POUR COUPLES

cartier élysée

PLUS FEROCÉ, PLUS CRUEL, PLUS MEURTIER

LES DOUZE MÉDAILLONS D'OR

L'EXÉCUTEUR DU KUNG FU

capitol centre

Il règle les choses vite et bien!

L'OMBRE D'UN TUEUR

PLUS CA VA MOINS CA VA

ROYAUME 2

Clark en visite officielle de deux jours en Tanzanie

par Carl Mollins

DAR ES-SALAM, Tanzanie (PC) — Dans le faste militaire et folklorique, le premier ministre canadien Joseph Clark est arrivé jeudi pour une visite officielle de deux jours en Tanzanie.

Une panne temporaire d'électricité a accueilli le groupe canadien, en forçant plusieurs à grimper huit étages jusqu'à leurs chambres d'hôtel et interrompant la transmission de dépêches pour les journalistes de la délégation.

M. Clark, accompagné de sa femme, Mme Maureen McTeer, et d'une soixantaine de fonctionnaires et reporters, s'arrête dans le port de la côte est-africaine avant de rentrer à Ottawa, à l'issue de la conférence du Commonwealth qui s'est tenue en Zambie.

M. Clark s'y était d'ailleurs entretenu, il y a une semaine, avec le président tanzanien Julius Nyerere, mais cette fois, il visite le pays dans le cadre de la première tournée officielle en Afrique d'un premier ministre canadien.

M. Clark et les principaux membres de son entourage, dont le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mme Flora MacDonald, et le ministre d'Etat à l'aide extérieure, le sénateur Martial Asselin, ont été reçus officiellement à déjeuner par le président Nyerere, ayant d'entreprendre une série d'entretiens sur les affaires africaines et l'aide canadienne.

Visite dans une ferme

Les Canadiens, qui se rendront par avion dans le Nord de la Tanzanie, vendredi, pour visiter une station canadienne de recherche sur le blé, partiront samedi vers le Kenya où ils passeront six heures, avant de rentrer à Ottawa dimanche, terminant ainsi une tournée entreprise six jours plus tôt au Cameroun, en Afrique de l'Ouest.

À l'aéroport de Dar es-Salam, à leur descente de l'avion des forces armées canadiennes arborant l'unifolié, M. Clark et sa femme ont été accueillis par M. Nyerere et par des Tanzaniennes qui leur ont offert

des colliers de fleurs aux couleurs rouge et blanche du Canada.

Une fanfare militaire a joué l'O Canada et God Bless Tanzania, tandis que trois canons tonnaient la salve de 19 coups.

Après avoir passé en revue la garde d'honneur de 100 soldats, M. Clark a regardé le spectacle de trois troupes de danseurs aux battements des tambours.

Ecoliers et travailleurs qui rentraient chez eux déjeuner se sont arrêtés pour saluer la procession canadienne le long

du parcours de 15 km vers la ville. Les enfants agitaient des drapeaux canadiens.

Après le déjeuner d'Etat, Mme MacDonald a rencontré son homologue tanzanien, M. Benjamin Mkapa, tandis que le sénateur-ministre Asselin conférait séparément avec le ministre des Finances de Tanzanie, M. Edward Mtei. Ils sont ensuite allés rejoindre MM. Clark et Nyerere pour discuter d'aide financière, de commerce et de questions politiques, dont la proposition de paix en Rhodésie.

Aide à la Tanzanie

Le Canada ne peut faire mieux

DAR ES SALAAM (PC) — Au président Julius Nyerere, qui a demandé une aide financière accrue du Canada à la Tanzanie, le premier ministre Joe Clark a répondu, jeudi, que cela serait politiquement et économiquement difficile à l'heure actuelle.

M. Nyerere s'était comparé à Oliver Twist, l'enfant abandonné du roman de Charles Dickens, qui veut se faire servir une seconde fois de gruau par le patron d'une fabrique.

La demande a été faite au cours d'un entretien de 90 minutes entre les deux hommes, après le déjeuner et avant un diner officiel à la résidence présidentielle.

On avait alors signé un accord pour la deuxième phase d'un programme d'aide quinquennal de \$30 millions, afin de développer la culture du blé dans ce pays d'Afrique orientale.

Retour dimanche

M. Clark, qui revient de la conférence du Commonwealth de Zambie, restera en Tanzanie vendredi, avant de se rendre au Kenya samedi et être de retour à Ottawa

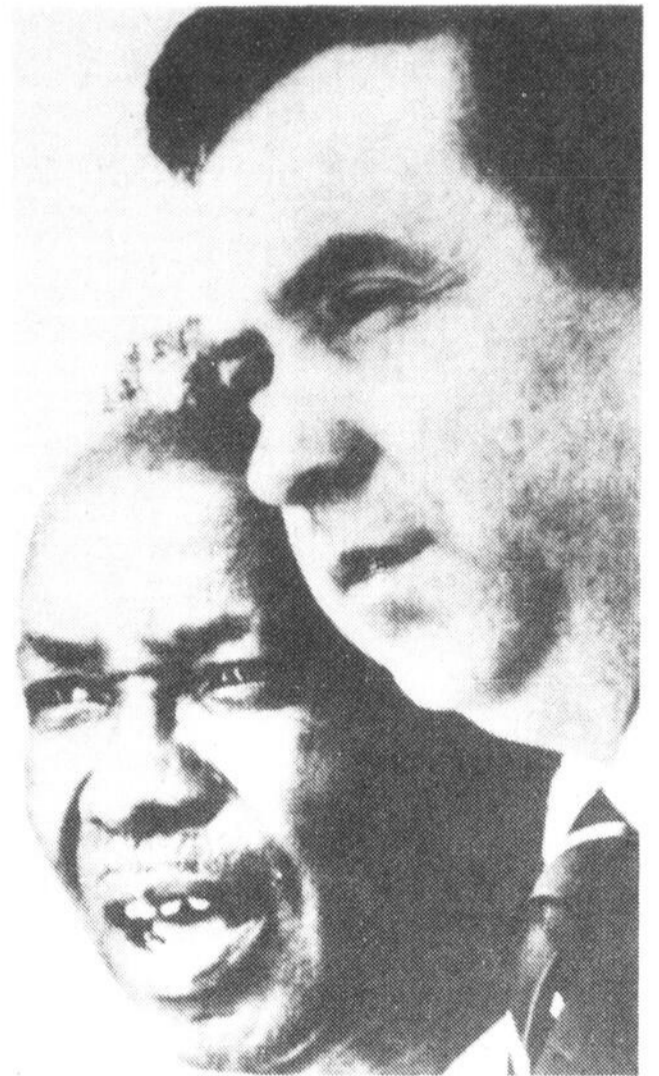
dimanche soir. Pendant les entretiens de son mari avec M. Nyerere, Mme Maureen McTeer a visité un atelier d'artisanat financé par la Canadian University Students Overseas (CUSO).

En demandant une aide accrue pour son pays, M. Nyerere a souligné que la longue guerre avec l'Ouganda, qui a réussi à faire fuir le dictateur Idi Amin, a coûté très cher à la Tanzanie.

M. Clark a répondu que l'important déficit du Canada exigeait des restrictions budgétaires et que, de toute façon, la Tanzanie avait déjà reçu une part plus grande d'aide que les autres pays de l'Afrique.

Les deux hommes, cependant, se sont mis d'accord pour promouvoir le plan de paix en Zimbabwe-Rhodésie conçu à la conférence du Commonwealth.

M. Clark a souligné, en particulier, l'importance d'appuyer le premier ministre de la Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher. Il a d'ailleurs déposé à Londres, à cette fin, le ministre des Affaires extérieures, du Canada, Mme Flora MacDonald.



ENTRETIEN — Le premier ministre du Canada, Joe Clark, discute avec le président de la Tanzanie, Julius Nyerere, lors des entretiens qui se sont déroulés hier à Dar Es Salaam. M. Clark est en Tanzanie pour une visite officielle de deux jours.

(Photolaser PA)



SUR LES ROCHERS — Le traversier Queen of Alberni gît à un angle de 30 degrés par bord dans l'Active Pass de la Collinson Reef au large de la côte de Vancouver. La cause de l'accident et le montant des dommages ne sont pas encore connus.

(Photolaser PC)

Un traversier s'échoue: 90 passagers sont évacués

SYDNEY (PC) — Plus de 90 passagers ont été évacués du traversier Queen of Alberni, jeudi, après que le bateau se fut échoué au large de la côte de l'île de Vancouver.

On ne connaît pas l'étendue des dommages et l'on n'en aura pas d'idée

avant un examen de l'embarcation en cale sèche.

On ne sait pas quelle est la cause de l'échouage, mais on croit savoir qu'un câble s'est brisé au moment où le traversier entrait dans l'Active Pass de la Collinson Reef.

Les météorologistes ont tenté d'avertir un poste de radio de l'éminence d'une tornade

WOODSTOCK, Ont. (PC) — Le ministère fédéral de l'Environnement affirme avoir tenté de prévenir la

station radiophonique CKDK de Woodstock qu'une tempête grave toucherait cette ville ontarienne, environ 30 minutes

avant la tornade qui a dévasté la région, mardi, faisant deux morts et quelque

130 blessés. M. Gordon Gee, principal météorologiste à l'aéroport international de Toronto, a

révéillé jeudi que son bureau avait émis un avertissement à 18h15 mardi, puis tenté en vain de rejoindre par téléphone la station CKDK de Woodstock.

Le bureau de météorologie, selon M. Gee, ne savait pas que la tempête prendrait la forme d'une tornade lorsque le radar indiqua la tourmente à 18h00, mais quelques minutes plus tard, on lança l'avertissement prédisant de sérieux orages électriques et des vents de 75 km/h, puis on essaya d'en prévenir le poste de radio.

M. Brad Finch, porte-parole du bureau du ministère de l'Environnement, à London, a indiqué qu'on avait, là aussi, tenté en vain de prévenir CKDK.

Selon Bell Canada, à Kitchener, la ligne inter vers Woodstock était probablement tombée en panne lorsque la tornade frappa la région de Hickson, juste au nord de Woodstock.

Les dommages occasionnés par la tornade ont été évalués à \$7 et \$10 millions.

PC de la Saskatchewan

Peu de coureurs dans la course à la chefferie

REGINA (PC) — La course à la direction du Parti progressiste-conservateur a commencé officiellement à la fin de mai, mais personne ne semble pressé.

Seulement deux candidats semblent vraiment vouloir remplacer M. Richard Colvler, chef du parti depuis 1973. M. Colvler a bien réussi à faire en sorte que son parti forme l'opposition officielle mais pas à déloger le NPD dirigé par M. Allan Blakeney, lequel a obtenu l'automne dernier un troisième mandat comme premier ministre.

Se plaignant d'attaques personnel-

les, M. Colvler a déclaré en mai qu'il voulait que le congrès du parti en novembre fût un congrès de leadership.

Il semble bien que le parti dans son ensemble n'y tenait pas tellement, mais M. Graham Taylor, député d'Indian Head-Wolsley, a posé sa candidature à la fin de juin.

Et puis, trois semaines plus tard ce fut le tour de M. Grant Devine, économiste agricole. La force conservatrice de la province réside surtout dans les régions rurales.

M. Taylor a 42 ans et M. Devine 35.

L'ACA réclame une conférence nationale sur l'énergie

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des automobilistes a réclame, jeudi, la tenue d'une conférence nationale sur l'énergie au cours d'une brève rencontre avec le ministre de l'Énergie, M. Ray Hnatyshyn.

Le président de l'ACA, M. Robert-J. Généreux, a fait connaître la demande de son organisme au cours d'une conférence de presse suivant la rencontre avec le ministre.

Une telle conférence, qui regrouperait des représentants de tous les principaux secteurs de la consommation et de la production, viserait à diffuser "un portrait d'ensemble de la situation et à mettre au point une politique commune en matière d'énergie".

D'ailleurs, M. Généreux a révélé qu'il avait souligné au ministre



CONSERVATION — Le président de l'ACA, M. Robert Généreux, à gauche, a révélé hier que le groupe qu'il représente appuiera une politique volontaire de conservation de l'énergie.

(Photolaser PC)

Hnatyshyn les conséquences néfastes de la confusion qui règne

actuellement dans le dossier de l'énergie.

DEMAIN MATIN 10h00

Attribution d'un voyage à Acapulco

POUR 2 PERSONNES

Reclamez vos coupons de participation dans les boutiques et grands magasins de Place du Royaume, et déposez-les dans les barils dans le Mail.

Ce concours est sujet aux règlements imprimés à l'arrière des coupons de participation.

PROCHAIN TIRAGE LE 18 AOUT

Gagnante du 1er voyage au Mexique

Mme Gisèle Tremblay

550, des Saguenéens
CHICOUTIMI

En collaboration avec

Vacances SkyLark

— aller-retour en avion au départ de Mirabel
— séjour d'une semaine à l'hôtel El Tropicano (catégorie supérieure)
— transferts aller-retour de l'aéroport à l'hôtel
— la manutention des bagages
— le tout d'une valeur approximative de \$900.00 (le gagnant devra être présent pour obtenir son prix)
— sujet aux règlements à l'arrière du billet de participation.

SPECTACLE DES MARIACHIS

DANS LE MAIL DE 10H00 A 16H00

GRATUIT: Projection de film mexicain de 14h00 à 16h00.

place du royaume

Les droits exigibles quant à ce concours publicitaire ont été payés à la Régie. Un litige quant à la conduite et l'attribution des prix de ce concours pourrait être soumis à la Régie des Loteries du Québec.